Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9270440
Centre d'intérêt: 250

Bouchard, Gérard.

Les Francophones québécois / Gérard Bouchard, François Rocher, Guy Rocher . -- [Montréal] : Conseil scolaire de l'île de Montréal, [1991?]. vii, 87 p. ; 28 cm.

Errata inséré.

ISBN 2-920521-63-2

Vedette(s)-secondaire(s): Rocher, François • Rocher, Guy • Conseil scolaire de l'île de Montréal

Descripteur(s): Francophone • Communauté culturelle • Culture • Démographie • Population • Historique • Français (Langue) • Institution • Loisir • Relations interculturelles • Arts • Intégration sociale • Nationalisme • Pluralisme • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Identificateur(s) de sujet: Révolution tranquille

Ce document constitue un ouvrage de base et de référence qui s'adresse avant tout aux enseignants du primaire et du secondaire, aux professionnels et aux administrateurs des commissions scolaires du Québec. Il vise deux objectifs importants: développer chez les Francophones québécois et chez les autres Québécois une meilleure connaissance de la société québécoise et de sa culture; favoriser entre les Francophones québécois et les autres Québécois une compréhension et des rapports positifs. Il présente, à l'intention des immigrants, les principaux éléments qui composent la culture québécoise et plus particulièrement sa composante francophone. L'ouvrage se compose de onze chapitres: 1- les Francophones québécois et la culture québécoise; 2- la population et le territoire; 3- la formation et l'évolution de la société québécoise depuis le 17e siècle; 4- la Révolution tranquille; 5- les principales institutions; 6- la langue; 7- les Francophones québécois dans la vie quotidienne; 8- les fêtes, les coutumes, les normes; 9- la littérature, les arts, la recherche; 10- le sentiment d'appartenance; 11- les Francophones québécois et les autres Québécois; conclusion: pour une francophonie pluraliste.

Type de document:

*...Jacques Cartier, abordant à Gaspé en 1534, fiche en terre une croix portant l'écu de France d'azur aux trois fleurs de lys d'or...*

9270440

# Les Francophones québécois

**Gérard Bouchard** — *Université du Québec à Chicoutimi*

**François Rocher** — *Université Carleton, Ottawa*

**Guy Rocher** — *Université de Montréal*

*Dépôt légal : 3e trimestre 1991*
*Bibliothèque Nationale du Québec*
*Bibliothèque Nationale du Canada*
*ISBN 2-990591-63-2*

*Conseil scolaire de l'Île de Montréal*

*Tous droits réservés. Toute reproduction est interdite sans une autorisation écrite du Conseil scolaire de l'Île de Montréal.*

*Conception et impression Bowne de Montréal, Inc.*

# ERRATUM

À la page 2, 3e paragraphe, 5e ligne, au lieu de "population francophone actuelle", il faut lire *population québécoise.*

# ERRATUM

À la page 2, 3e paragraphe, 5e ligne, au lieu de "population francophone actuelle", il faut lire *population québécoise*.

## AVANT-PROPOS

Dans sa politique en matière d'intégration des enfants immigrants, le Conseil scolaire de l'île de Montréal s'est fixé comme objectif de doter les commissions scolaires de son territoire d'outils permettant de dispenser aux élèves une éducation interculturelle qui les prépare à mieux vivre la pluriethnicité montréalaise des années 90.

Guidé par cet objectif le Conseil a déjà publié, à l'intention des élèves du primaire et des enseignants, les profils de quinze communautés ethniques de Montréal et ajoute avec le présent ouvrage un volet important à sa collection.

En effet, depuis longtemps, les intervenants du milieu scolaire réclamaient un outil qui puisse développer, chez les Francophones québécois et chez les autres Québécois de toutes cultures, une meilleure connaissance de la société québécoise et de sa culture qui favoriserait de part et d'autre une compréhension adéquate et des rapports positifs.

Sous forme schématisée, les auteurs ont choisi de caractériser les principaux éléments de la culture québécoise. Cette culture québécoise décrite comme une francophonie nord-américaine à l'heure des transitions se veut accueillante à la diversité et ouverte au pluralisme culturel.

Cet ouvrage a été préparé à l'intention des enseignants et des administrateurs scolaires. Il est dans l'intention du Conseil de poursuivre la démarche afin d'adapter, à court terme, ce document de base aux besoins des élèves du primaire et du secondaire.

Le Conseil scolaire a confié la rédaction de cette monographie sur les Francophones québécois à trois auteurs de marque, messieurs Gérard Bouchard, historien à l'Université du Québec à Chicoutimi, François Rocher, politicologue à l'Université Carleton à Ottawa et Guy Rocher, sociologue à l'Université de Montréal. Il tient à les remercier pour la qualité du travail fourni.

Le Conseil remercie également les membres du comité aviseur, du groupe de réflexion et du comité mixte en éducation interculturelle qui ont donné des avis quant au contenu. Il exprime également sa gratitude aux personnes qui ont accepté de lire le manuscrit et qui, par leurs suggestions, ont contribué à améliorer la qualité de l'ouvrage.

# TABLE DES MATIÈRES

**INTRODUCTION** 1

*Les circonstances, objectifs et orientations de cette publication. Quelques définitions et conventions préalables.*

**CHAPITRE 1** 7

***LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS ET LA CULTURE QUÉBÉCOISE***

*Où l'on identifie les principales composantes de la culture francophone québécoise et la place qu'y occupent les apports des groupes ethnoculturels minoritaires.*

**CHAPITRE 2** 11

***LA POPULATION ET LE TERRITOIRE***

*Les principaux traits géographiques du Québec; la répartition de la population et sa composition ethnique. Caractéristiques des régions du Québec; l'urbanisation et la métropole montréalaise.*

**CHAPITRE 3** 19

***LA FORMATION ET L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DEPUIS LE 17e SIÈCLE***

*L'immigration française dans la vallée du Saint-Laurent aux 17e et 18e siècles; l'accroissement démographique, le développement économique. La défaite de 1760 et les luttes nationales, de "Canadiens" à "Québécois". La structure économique et sociale. L'évolution des groupes ethniques.*

**CHAPITRE 4** 27

***LA RÉVOLUTION TRANQUILLE***

*Après avoir évoqué le contexte québécois des années 1950 on décrit la Révolution tranquille et ses effets dans trois grands champs sociaux: l'enseignement et les services de santé, la démocratisation des institutions publiques, la prise en charge de l'économie du Québec par les Francophones.*

**CHAPITRE 5** **33**

***LES PRINCIPALES INSTITUTIONS***

*Les institutions sur lesquelles s'appuie la vie publique au Québec. De quelle manière les Francophones québécois ont su, en cette matière, emprunter, adapter et inventer en fonction de leurs réalités et orientations. Comment il en résulte une organisation sociale originale sur de nombreux points.*

**CHAPITRE 6** **47**

***LA LANGUE***

*Le français québécois, c'est la langue française parlée dans le monde. Pour l'apprécier, il faut en connaître et ses origines et les influences qu'il a subies. Il faut aussi savoir que, comme dans tous les pays francophones, il existe au Québec une diversité d'accents français, selon les régions, les classes sociales, les professions. Et cette diversité persiste malgré le français international diffusé par la radio et la télévision.*

**CHAPITRE 7** **53**

***LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS DANS LA VIE QUOTIDIENNE***

*Traits et portrait(s) des Francophones québécois dans la vie domestique (alimentation, vêtement, habitat) et dans les loisirs, selon les saisons. Sur l'homogénéité culturelle et le "tempérament" des Francophones québécois.*

**CHAPITRE 8** **59**

***LES FÊTES, LES COUTUMES, LES NORMES***

*Les habitudes, les traditions, les fêtes, les mythes, les héros populaires. L'évolution culturelle récente. À ne pas confondre: ce qui relève du folklore et ce qui appartient à la culture vivante, actuelle.*

**CHAPITRE 9** **65**

***LA LITTÉRATURE, LES ARTS, LA RECHERCHE***

*L'expression la plus tangible de la vitalité culturelle. Un Québec en effervescence et en quête de diversité du côté de la musique, de la danse, du théâtre, de la peinture, de la littérature, du cinéma, etc.*

**CHAPITRE 10** **71**

***LE SENTIMENT D'APPARTENANCE***

*La volonté de survie culturelle et d'affirmation des Francophones québécois s'est exprimée notamment dans le nationalisme. Dans l'histoire du Québec, cette tradition de pensée a véhiculé des contenus différents, à cet égard, les dernières décennies ont coïncidé avec une recrudescence de ce sentiment.*

**CHAPITRE 11** **77**

***LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS ET LES AUTRES QUÉBÉCOIS***

*À côté des Francophones québécois, partageant leur vie et leurs activités, il y a d'autres Québécois: les autochtones, les non francophones, les nouveaux immigrants, les réfugiés. L'histoire des relations des Francophones québécois avec ces autres Québécois est d'abord évoquée, depuis les débuts de la colonie française jusqu'à nos jours. Les attitudes des Francophones québécois à leur endroit sont ensuite analysées, de même que leurs craintes et leurs espoirs pour leur avenir.*

**CONCLUSION** **85**

***POUR UNE FRANCOPHONIE PLURALISTE***

*Des modalités d'intégration. Des conditions à assurer de part et d'autre pour favoriser une évolution positive de la francophonie québécoise élargie.*

## INTRODUCTION

Ce document constitue un ouvrage de base et de référence qui s'adresse avant tout aux enseignants du primaire et du secondaire, aux professionnels et aux administrateurs des commissions scolaires du Québec. Il vise deux objectifs importants : développer chez les Francophones québécois et chez les autres Québécois, une meilleure connaissance de la société québécoise et de sa culture; favoriser entre les Francophones québécois et les autres Québécois, une compréhension et des rapports positifs.

Le Québec accueille proportionnellement plus d'immigrants que n'en reçoivent des pays pourtant réputés très accueillants comme les États-Unis, la France ou l'Australie. Ces immigrants s'établissent surtout dans la région de Montréal et leurs enfants fréquentent les écoles françaises des commissions scolaires catholiques ou protestantes. Pendant leur séjour à l'école, ces enfants doivent faire l'apprentissage de la langue française et entreprendre une intériorisation de la culture québécoise : la connaître, l'apprécier, la partager et y participer. Au départ, ce processus met en présence deux cultures : celle que l'enfant a déjà acquise dans son milieu d'origine et celle qui caractérise son nouveau milieu d'accueil. Pour faciliter la tâche aux enseignants, à ces enfants et à leurs parents, il a semblé utile de présenter sous forme très schématisée les principaux éléments qui composent cette culture québécoise, et plus précisément sa composante francophone. Ce texte constitue par ailleurs une suite logique à la série de brochures que le Conseil scolaire de l'Île de Montréal a commanditées et qui portent sur les cultures chinoise, italienne, allemande, vietnamienne, etc.

D'une part, la réalité interethnique n'est pas l'affaire des seuls Montréalais. D'autre part, l'intégration des immigrants est la responsabilité de tous les Québécois. En particulier, il importe que les enfants d'âge scolaire et les enseignants prennent conscience de cette grande responsabilité qu'ils doivent exercer dans leur milieu quotidien : ce sont eux en effet qui, aux yeux des Allophones, représentent concrètement la culture francophone. Dans leurs comportements de tous les jours, ils devraient inspirer les jeunes Néo-Québécois. Cette responsabilité comporte des exigences sur le plan non seulement de la langue parlée mais aussi de la connaissance de la culture. Compte tenu du rôle déterminant qu'ils peuvent jouer pour faire mieux apprécier la culture québécoise, ces jeunes et les adultes qui les éduquent devraient juger comme essentiel de mieux connaître leur histoire, leur espace et leurs institutions.

D'abord, quelques repères pour mieux situer notre démarche. Comme on le précisera dans la suite de ce texte, la culture québécoise est celle que partagent l'ensemble des habitants du Québec. Son dénominateur commun le plus évident est la langue française. En tenant compte des habitants d'ascendance française ancienne ou récente, des immigrants d'autres pays francophones et des non-francophones capables de s'exprimer en français, on peut dire que le français est parlé (ou peut être parlé) par une proportion de Québécois variant entre 90 et 95%.

Mais la langue française n'est qu'un élément – fondamental, essentiel sans doute, mais quand même partiel – de la culture francophone québécoise. Celle-ci comporte bien d'autres composantes qui font précisément l'objet de tous les chapitres de l'ouvrage qu'on va lire.

En fait, il est permis de considérer la culture québécoise comme une francophonie, mais d'une espèce particulière: c'est une francophonie de type nord-américain. On veut dire par là qu'elle est issue d'éléments constitutifs variés, à commencer par sa composante principale (83% de la population francophone actuelle) qui fut mise en place aux 17e et 18e siècles dans la vallée du Saint-Laurent par les immigrants venus de France.

À ce noyau initial de Français se sont joints un certain nombre d'immigrants non francophones qui ont adopté la langue, sinon la culture du milieu d'accueil: pour la seconde moitié du 18e siècle seulement, pensons aux Anglo-Saxons qui, après la conquête de 1760, se sont intégrés à la population de Charlevoix (Murray, Warren...) ou aux quelque trois mille Allemands qui se sont dispersés dans la vallée du Saint-Laurent dans les années 1780. Ce courant s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui. À cette composante principale de la culture québécoise viennent se greffer les influences culturelles en provenance de nos compatriotes anglophones établis ici même au Québec ou dans les provinces voisines, en Ontario principalement. Une autre importante source d'apports culturels est représentée par les États-Unis. Par ailleurs, depuis les débuts du peuplement européen jusqu'à l'époque contemporaine, la présence amérindienne n'a pas cessé d'influer d'une manière significative sur la langue et le genre de vie des francophones québécois. Enfin, parmi les composantes de cette culture québécoise, de cette francophonie, il convient de mentionner aussi les adaptations et les inventions partagées qui ont résulté de l'expérience collective de l'ensemble des Québécois pendant près de quatre siècles.

Cela dit, la francophonie québécoise dont il sera surtout question dans la présente publication est celle dont les traits sont les plus aisément perceptibles parce qu'ils ont pris forme progressivement dans une longue durée. C'est dire que, voulant décrire la culture francophone du Québec dans ce qu'elle a de plus manifeste et de plus distinctif, nous traiterons surtout de la population établie depuis plus d'une génération.

Ces précisions sont indispensables pour comprendre que l'une des caractéristiques des Francophones du Québec, c'est de ne plus savoir comment se désigner. Parce qu'ils sont trop extensifs, les vocables "Canadiens" et "Canadiens français" sont de moins en moins employés. Quant à l'appellation de "Québécois", certains hésitent maintenant à y recourir par crainte de froisser les habitants du Québec dont le français n'est pas la langue maternelle.

Nous pourrions privilégier l'adoption de la notion de "Québécois français", celle-ci caractérisant les descendants des premiers colons français venus s'installer sur les rives du Saint-Laurent. Malheureusement, cette appellation est trop exclusive puisqu'elle n'inclut pas les individus qui, au fil du temps, se sont joints au premier noyau d'habitants et ont adopté leur culture. C'est pourquoi, nous pensons que la notion, à la fois large et assez spécifique, de "Francophones québécois" évite ces ambiguïtés. Mais il faut reconnaître qu'elle n'est pas parfaite en ce qu'elle met principalement l'accent sur la dimension linguistique du groupe qu'elle cherche à désigner. Or, la culture des Francophones québécois fait référence à un ensemble plus vaste de caractéristiques, comme nous nous emploierons à le démontrer. En ce sens, cet ouvrage parlera des Francophones québécois établis depuis plus d'une génération, ceux qui ont été les principaux artisans de la culture partagée aujourd'hui par le plus grand nombre au Québec.

Il y a bien sûr, des Francophones québécois de fraîche date, venant par exemple d'Haïti, de Suisse, de Belgique, de France, de l'Afrique francophone. Loin de nous l'idée de les exclure de la francophonie québécoise, entendue dans le sens du partage d'une langue commune. Comme il s'agit ici de la culture des Francophones du Québec, nous aurons nécessairement à l'esprit d'abord ceux qui ont le plus contribué à l'élaborer et à la nourrir, mais aussi ceux qui, Francophones ou autres venus plus tardivement, ont pu la connaître, l'apprécier, l'intérioriser et qui expriment la volonté de la partager et de l'enrichir.

*Toutefois, cette notion de Francophones québécois ne vise pas à accréditer pour le Québec le modèle du multiculturalisme. L'idée d'une mosaïque de groupes d'ethnies (dont l'une serait francophone) évoluant et se reproduisant séparément dans une sorte d'autonomie ne rend pas bien compte de la situation démographique et sociopolitique du Québec; elle contredit le projet national des Francophones et risque de créer à long terme de véritables ghettos socioculturels. Du reste, à l'autre extrême, le modèle de l'assimilation pure et simple ne sied pas davantage, parce qu'il ne respecte pas suffisamment les valeurs de pluralisme qu'acceptent déjà la plupart des Québécois. Vers quelle formule faut-il dès lors se tourner?*

*Par rapport aux deux modèles cités précédemment, l'interculturalisme présente deux avantages. D'une part, il assure le respect de la pluralité culturelle et, d'autre part, il préconise des interactions soutenues entre les groupes ou communautés ethniques. Il faut toutefois aller un peu plus loin. Il importe d'abord de rappeler que l'espace culturel et ethnique du Québec est déjà structuré par une histoire vieille de plus de trois siècles, par des traditions, des représentations collectives et, enfin, par le nombre (83% de citoyens de langue maternelle française). Ces données ne sauraient justifier une prétention de préséance, mais elles sont d'ores et déjà inscrites dans la conjoncture présente et ce serait manquer de réalisme que de les ignorer. En conséquence, chacun devrait s'ouvrir à l'idée qu'à long terme, et pour des raisons strictement empiriques, le groupe francophone de vieille ascendance pèsera inévitablement d'un poids décisif dans la dynamique des interactions entre groupes ethniques au Québec. En d'autres mots, il paraît fondé de prévoir que la démarche interculturelle devra tôt ou tard accueillir l'idée — énoncée déjà depuis plusieurs années — d'une "culture de convergence" comme culture publique ou commune. Cette perspective s'allie sans difficulté au respect de la pluralité culturelle et des diverses formes de rapports interculturels entre les différentes composantes ethniques et linguistiques du Québec contemporain.*

*En retour, il est non moins prévisible que la vieille francophonie québécoise va continuer, comme elle l'a toujours fait, de se transformer au contact des autres cultures. Dans cette direction, tous les immigrants et tous les citoyens dont la langue maternelle n'est pas le français devraient être convaincus qu'ils ont une contribution importante à apporter dans l'évolution de la culture québécoise. Mais cette*

*contribution risquerait d'être mal comprise ou de rester marginale si elle devait carrément tourner le dos au fait francophone.*

*À tout prendre, le concept de francophonie québécoise est sans doute celui qui correspond le mieux à la fois à la réalité historique et présente, à la direction à prendre pour l'avenir et à la façon de le faire: continuer à construire autour d'une composante principale, mais sans ostracisme, dans le respect de la diversité. Ainsi, du côté des non francophones, il existe également des droits acquis, en particulier ceux des Amérindiens et des Anglo-québécois. D'autre part, il n'est pas requis des immigrants de renoncer à leur langue et à leur culture. Mais à tous, il est demandé: a) de savoir communiquer avec les Francophones, ce qui exige l'apprentissage de leur langue; b) d'adopter les valeurs publiques du Québec, notamment la démocratie, la tolérance religieuse, les libertés civiles fondamentales, l'égalité entre hommes et femmes; c) de respecter les réalités, les institutions, les symboles de la francophonie québécoise, ce qui exige d'en acquérir une connaissance suffisante; d) d'y contribuer par leurs apports spécifiques.*

1

# LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS ET LA CULTURE QUÉBÉCOISE

Le titre du présent ouvrage, *Les Francophones québécois*, exprime notre intention de mettre en évidence les principaux traits qui ont peu à peu caractérisé les Québécois parlant français, depuis ces premiers Européens qui se sont implantés en terre québécoise. En effet, la francophonie québécoise d'aujourd'hui a une histoire qui remonte aux quelque 10 000 colons venus s'établir sur les rives du fleuve Saint-Laurent à l'époque de la Nouvelle-France. Socialement et culturellement, les Francophones québécois ont été marqués par différentes influences, notamment celle des Français ayant à l'origine peuplé le territoire, mais aussi celles des autochtones, des vagues successives d'immigrants, des Canadiens anglais et des Américains. Cependant, la culture québécoise demeure liée à celle qui fut élaborée par les descendants des premiers colons français et à laquelle se sont incorporés de nombreux éléments par la suite. C'est cette culture, française par son origine, québécoise par adoption, que nous voulons présenter ici.

## Une culture distincte

Les Francophones du Québec ont su à la fois conserver une grande partie de leur héritage et acquérir des traits originaux en terre nord-américaine. Cette originalité traduit l'existence d'une culture distincte qui, tout en assimilant certaines dimensions propres à l'américanité, a continuellement cherché à maintenir et à déployer ses caractéristiques singulières. Longtemps, la survie des Francophones québécois a été assurée par une attitude de repli, pour éviter l'assimilation. Par contre, on doit constater que depuis plusieurs décennies, cette attitude a évolué. Le double processus d'industrialisation et d'urbanisation a conduit les Francophones du Québec à se percevoir et à se définir différemment. L'amélioration du statut socioéconomique des Francophones, favorisé par l'intervention de l'État québécois, a transformé la vision que ces derniers se faisaient d'eux-mêmes. De groupe dominé qu'ils étaient, ils ont graduellement été en mesure d'accéder aux principaux postes de commande non seulement des instances politiques, mais aussi des institutions sociales et économiques.

Le Québec s'est aussi ouvert au monde. Il entretient des rapports étroits avec le reste du continent, tout comme avec la grande famille de la francophonie qui compte plus de 145 millions de personnes réparties dans 40 pays et sur cinq continents. Les Francophones affichent, plus que par le passé, une volonté d'intégrer à leur culture des éléments qui peuvent l'enrichir et la renforcer.

*Le Québec est une société qui a connu et qui vit encore présentement des changements rapides. Ceux-ci s'annoncent stimulants. De multiples projets sont possibles et tous les citoyens sont invités à y participer. Parmi les nombreux défis que doit affronter le Québec français d'aujourd'hui, se trouve l'importante question de l'intégration des personnes dont les origines ethnoculturelles sont différentes ou qui parlent une autre langue que celle de la majorité. Cette intégration ne saurait être considérée uniquement du seul point de vue socioéconomique. En effet, l'intégration dépasse le cadre de la simple participation à l'organisation sociale ou au système de production. Elle implique aussi que tous partagent certaines valeurs fondamentales qui cimentent la collectivité québécoise, à savoir les valeurs liées principalement à la démocratie, à la liberté et à la tolérance. Ces valeurs se sont matérialisées dans des institutions qui réclament à la fois développement et continuité.*

*La culture québécoise est celle que partagent les habitants du Québec. Au sein de cette culture, comme on l'a souligné dans l'introduction, l'un des plus importants et des plus évidents dénominateurs communs est sans aucun doute la langue française.*

**Les composantes de la culture québécoise**

*Mais, ce n'est pas le seul élément qui compose la culture. En effet, plusieurs ethnies ont historiquement participé à la définition de cette culture et leurs apports en font incontestablement partie. Du reste, l'identité québécoise, la culture en action, est mouvante, soit parce que menacée et mobilisée pour se défendre, soit parce que placée au coeur d'un développement rapide qui suscite une volonté d'affirmation collective. Par ailleurs, les éléments constitutifs de la culture sont multiples et, dans leur rapport avec l'identité, certains tiennent une place plus importante que d'autres. Parmi les composantes qui sont énumérées ci-après, il y a donc des niveaux de profondeur variables qu'il est important de prendre en compte.*

1) *De l'extérieur, la culture se présente d'abord comme un ensemble de traits, de stéréotypes, plus ou moins marqués. Ceux-ci réfèrent à la mentalité et au "tempérament", aux coutumes et aux modes de vie, aux institutions et aux traditions. Lorsque ces traits sont particulièrement accusés, ils traduisent l'expression la plus aisément perceptible de la culture, mais cette expression n'est pas la plus fondamentale ni la plus significative. La façon d'être Québécois à l'aube du 21e siècle n'est certes pas ce qu'elle était à la fin du 19e siècle.*

2) La culture se concrétise aussi dans un rapport d'identification à l'espace, dans ce que certains spécialistes de géographie culturelle appellent une "territorialité", c'est-à-dire un cadre physique habité et perçu, approprié dans un processus historique et investi symboliquement.

3) La culture s'exprime dans une langue qui, elle aussi, témoigne de son histoire: celle de ses origines, de ses emprunts, de ses inventions.

4) Plus profondément encore, là où elle devient identité, la culture s'enracine dans un sentiment d'appartenance, dans un rapport social, une solidarité traduite dans des symboles et surtout dans des actions collectives. Les choix et revendications politiques en sont des exemples.

5) Dans le prolongement de cette solidarité, la culture est le fruit d'une histoire particulière, d'une dynamique collective faite d'aspirations et de finalités, source de créativité et pouvant déboucher sur des projets de société. Cette dynamique assure à la fois l'originalité d'une communauté et la fait tendre vers des formes de plus en plus universelles.

6) La culture se nourrit à une même mémoire, c'est-à-dire à une représentation d'elle-même et de son histoire constamment mise à jour en fonction de ses nouvelles expériences et orientations.

7) Enfin, les aspirations et la sensibilité propres à une culture s'expriment dans la création artistique et littéraire. En retour, les oeuvres qui en découlent contribuent à l'enrichir en s'incorporant à son patrimoine.

La culture renvoie à des univers à la fois matériels et symboliques. Il existe donc une gradation dans la construction des concepts de culture et d'identité, allant des composantes externes (comme les vêtements, la cuisine) vers des composantes internes qui sont nettement plus déterminantes (comme le sentiment d'appartenance, la solidarité, les références à un espace et à un passé, des aspirations collectives communes). On ne saurait sous-estimer cette distinction. Ainsi, on pourrait essayer de démontrer que la culture québécoise n'existe pas comme entité distincte du fait qu'on y observe peu de traits matériels vraiment spécifiques. Ce serait évidemment faire peu de cas de dimensions beaucoup plus fondamentales, véritablement constitutives de l'identité.

Dans un contexte pluriculturel, l'existence et l'élaboration d'une culture publique commune supposent des pratiques d'emprunt aux

nombreux groupes ethnoculturels minoritaires qui sont partie intégrante de la société québécoise. En somme, il s'agit de poursuivre une vieille tradition qui consiste à intégrer des apports successifs à un vieux fonds culturel d'origine française.

**Conclusion**

Ce chapitre a surtout servi à présenter les Francophones québécois qui font l'objet de cet ouvrage et à dire de quelle manière nous allons parler d'eux dans les chapitres qui suivent. Puisque c'est surtout leur culture que nous présenterons dans le reste de l'ouvrage, il fallait d'abord clarifier ce que nous voulions dire par là. C'est pour cela que nous avons explicité ce que nous entendons par "la culture", en la présentant en quelque sorte par étages successifs.

La culture est, comme nous venons de le dire, en rapport avec un espace et le fruit d'une histoire. C'est par là que nous allons d'abord commencer à présenter la culture des Francophones québécois, dans les deux chapitres qui suivent.

## 2

# LE TERRITOIRE ET LA POPULATION

L'espace québécois a toujours été une importante source d'inspiration pour les écrivains et les artistes, d'abord à cause de sa grande étendue non peuplée (surtout vers le nord), et aussi à cause de l'hiver qui transforme si radicalement l'allure des champs, des forêts et des villes, comme chacun a pu en faire l'expérience lorsque des tempêtes viennent paralyser la circulation routière et bouleverser la vie quotidienne des citadins. Dans cette partie, nous allons tenter un survol rapide du territoire québécois et de son peuplement pour en dégager les traits les plus caractéristiques et pour orienter ceux et celles qui voudraient en savoir plus sur ce sujet.

### Les données physiques

Le Québec s'étend sur 1,5 million de kilomètres carrés, ce qui représente 15% de la superficie du Canada et 8% de toute l'Amérique du Nord. Ce territoire est baigné au nord par la baie d'Hudson et la mer de Baffin, à l'est par l'océan Atlantique. Il est bordé au sud par le Nouveau-Brunswick et les États-Unis, à l'ouest par l'Ontario. Son étendue est plus vaste que celle de toute autre province canadienne. Elle équivaut à trois fois la France ou, encore, à cinquante fois la Belgique.

Vers le centre et le sud, cet espace est structuré autour de la vallée du Saint-Laurent. D'abord, le fleuve lui-même s'étend sur plus de 3 500 km, depuis les Grands Lacs, partiellement aux États-Unis, jusqu'à l'océan Atlantique. Parmi les caractéristiques les plus intéressantes du fleuve, mentionnons la présence d'une grande variété de baleines (on peut les observer notamment à Tadoussac), l'amplitude de la marée (4,5 mètres en moyenne) qui se fait sentir jusqu'à la hauteur de Trois-Rivières, l'existence de plus d'un millier d'îles, l'importance de la navigation commerciale.

Au sud du fleuve s'étendent les Appalaches, qui traversent toute la province, depuis la Gaspésie, la Beauce et l'Estrie (les Cantons de l'Est) jusqu'aux États-Unis. Au nord se trouvent les Laurentides, qui font partie du Bouclier canadien ou laurentien. Elles sont parmi les plus vieilles montagnes de la planète et elles sont parsemées de nombreux lacs où la truite abonde. On dénombre en effet 400 000 lacs au Québec, dont les plus importants sont le lac Saint-Jean et le lac Mistassini. En plus, d'immenses réservoirs ont été créés par les barrages comme à Manicouagan (au nord de Baie-Comeau) et à La Grande (à l'est de la baie James).

### Répartition de la population

Signalons d'abord que, tout comme les Anglophones sont majoritaires dans l'ensemble des neuf autres provinces canadiennes, les Franco-

phones (c'est-à-dire ceux et celles dont la langue maternelle est le français) sont majoritaires au Québec, où ils représentent 83% de la population. Les Amérindiens, qui sont les plus anciens habitants de l'Amérique, sont au nombre d'environ 60 000 au Québec; la plupart d'entre eux (43 000) habitent une cinquantaine de communautés (ou "réserves") réparties sur l'ensemble du territoire. Certaines sont situées à proximité des grandes villes, comme Kahnawake et Kanesatake près de Montréal, ou Wendake près de Québec. Cependant la majorité d'entre elles sont relativement isolées et bon nombre se retrouvent au nord-ouest québécois, dans le Grand Nord et le long de la Côte Nord. Si l'on fait exception des crises de 1981 et de 1990 impliquant respectivement les Micmacs de Restigouche et les Mohawks de la région de Montréal, les relations entre Blancs et Amérindiens ont généralement été plutôt pacifiques au Québec, bien que, traditionnellement, les deux communautés aient vécu à distance l'une de l'autre.

De ce point de vue, une évolution importante est en cours depuis quelques années, faisant suite à ce qu'on peut appeler la revitalisation des cultures amérindiennes. Parallèlement, les enjeux politiques et économiques, telles une certaine autonomie gouvernementale et les revendications territoriales, constituent l'objet de débats entre les gouvernements et les populations amérindiennes. Dans les années récentes, le gouvernement québécois a montré qu'il était disposé à accueillir cette évolution, par exemple en signant en 1975 avec les Cris et les Inuit de la région de la baie James une convention qui établissait leurs droits territoriaux, comportait une importante compensation financière (reliée à l'aménagement hydroélectrique de la Grande Rivière) et leur reconnaissait des pouvoirs d'autogestion. En 1983, le Québec reconnaissait les droits culturels et politiques de toutes les nations indiennes du territoire.

Il convient de mentionner également la quinzaine de communautés d'Inuit qui vivent dans le Grand Nord québécois, au nord du 55e parallèle. Amérindiens et Inuit ont une origine commune, leurs ancêtres ayant immigré en Amérique en provenance de l'Asie. Mais alors que les premiers Amérindiens sont venus par vagues successives d'émigration au cours du temps, la première remontant à 40 000 ans, les Inuit ne se sont établis que depuis 3 000 ou 4 000 ans. Au nombre de 6 500 aujourd'hui, ils vivent encore en partie de chasse (au phoque et au caribou) et de pêche. Mais ils doivent aussi s'appuyer de plus en plus sur des programmes d'aide gouvernementale. Il est important de ne

pas confondre Amérindiens et Inuit. Les deux groupes appartiennent à des types physiques assez différents et, en plus, ils se caractérisent par des traditions culturelles très spécifiques.

Par ailleurs, la population du Québec comprend aussi une communauté d'origine britannique, établie depuis la conquête en 1760, qui représente environ 8% de la population, et un ensemble d'autres communautés ethniques ou culturelles qui totalisent environ 9% des habitants. Les plus importantes de celles-ci sont les Italiens (2,6%), les Juifs (1,0%), les Grecs, les Allemands, les Portugais, les Asiatiques, les Latino-Américains et les Haïtiens. Parmi les représentants de ces communautés ethniques, plus de 80% sont établis dans la région de Montréal, et surtout sur l'Île elle-même, où ils sont parfois regroupés dans des secteurs urbains aisément identifiables. Chacun peut en faire personnellement la découverte: les Anglo-Québécois dans Westmount, Montréal-Ouest, Notre-Dame-de-Grâce et la partie ouest de l'Île; les Chinois, rue De La Gauchetière; les Grecs, avenue du Parc au nord de l'avenue du Mont-Royal et sur le territoire de Parc Extension; les Italiens, autour du marché Jean-Talon (la "petite Italie"), à Saint-Léonard, à Montréal-Nord, à LaSalle et dans les quartiers de Saint-Michel et de Rivière-des-Prairies, et les Arméniens, Libanais, Nord-Africains, Asiatiques et autres, aux environs des quartiers Côte-des-Neiges et Cartierville et à Saint-Laurent.

Jusqu'aux environs de 1975, la plupart des néo-Québécois s'intégraient à la culture anglophone. Cette situation s'est modifiée depuis, pour des raisons qui seront exposées plus loin. En effet, de plus en plus de non francophones, immigrants récents ou descendants d'immigrants, apprennent le français et s'intègrent à la culture francophone.

**Les régions du Québec**

La population du Québec est loin d'être distribuée d'une manière uniforme sur l'ensemble de son territoire. D'abord, la grande région de Montréal à elle seule comprend pratiquement la moitié de cette population, tandis que le triangle Montréal/Sherbrooke/Québec en regroupe environ 80%. Après Montréal, la plus importante agglomération urbaine est celle de Québec, avec plus d'un demi-million d'habitants, dont plus de 95% sont francophones. Ces deux villes sont réputées pour l'intensité de leur vie culturelle, leur architecture, leurs musées, leur gastronomie, et elles attirent de nombreux visiteurs de tous les continents.

*Les régions situées à l'extérieur de ce triangle sont relativement peu peuplées. Du point de vue de l'économie, ce sont des régions-ressources (pêche, forêt, mines, agriculture, hydroélectricité...). La plupart d'entre elles sont aussi des régions de tourisme à cause de la beauté des paysages. Sous cet angle, il faut mentionner tout particulièrement Charlevoix, la Gaspésie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la Côte Nord, les Laurentides (au nord de Montréal), la Montérégie (dont la vallée du Richelieu), l'Abitibi-Témiscamingue. Chacune de ces régions a son histoire et ses attraits que les vacanciers de Montréal, de Québec et d'ailleurs s'appliquent à découvrir. À ce propos, il convient de signaler, comme attractions particulières:*

- *dans Charlevoix (région de Québec)*
  *la domestication des montagnes, les auberges, l'Île aux Coudres, les ateliers et galeries d'art;*

- *en Gaspésie*
  *le Rocher Percé, les excursions de pêche en haute mer et le tour de la péninsule elle-même;*

- *au Saguenay — Lac-Saint-Jean*
  *le fjord de la rivière Saguenay, le musée Louis-Hémon, le parc du Saguenay;*

- *sur la Côte Nord*
  *Tadoussac, les excursions auprès des baleines, les villages de pêcheurs, le barrage de Manicouagan, les îles de Mingan et, plus à l'est, des villages isolés;*

- *dans Lanaudière et les Laurentides*
  *les lacs, les montagnes, les vestiges de la colonisation;*

- *en Montérégie, notamment dans la vallée du Richelieu*
  *la douceur des paysages, la richesse de la végétation le long de la rivière, le caractère historique des villages qui animèrent l'insurrection de 1837-1838;*

- *dans le nord-ouest québécois (Abitibi-Témiscamingue)*
  *les nombreux lacs et rivières, les réserves amérindiennes.*

Dans le cadre de cette publication, il n'est pas possible d'aller plus avant dans la présentation des régions du Québec. Il faut pourtant insister: chacune incarne au chapitre de l'histoire du Québec, un aspect de sa physionomie sociale, culturelle et religieuse et aussi une figure de son avenir. Sur le strict plan ethnique, on découvrira également avec intérêt le contraste entre des régions quasi exclusivement francophones comme Charlevoix et le Saguenay—Lac-Saint-Jean, et d'autres où une tradition interculturelle s'est fortement implantée (Estrie, Gaspésie).

**L'urbanisation**

Plus de 90% de la population (environ 6 700 000) du Québec vit aujourd'hui en milieu urbain. Les plus importantes agglomérations sont Montréal (près de trois millions d'habitants), Québec (576 700), Chicoutimi-Jonquière (135 000) et Trois-Rivières (112 000). Ces chiffres laissent entrevoir la place stratégique occupée par Montréal dans la vie politique et culturelle du Québec. Sur le plan économique, le rôle de Montréal est également très important à cause de sa position centrale en termes de voies de communication. La ville est en effet située à proximité (soit une heure de vol) à la fois de Toronto, New York et Boston et, grâce au fleuve Saint-Laurent, elle a un accès aux Grands Lacs et au réseau de très grandes villes industrielles qui se sont implantées sur leurs berges à proximité (Chicago, Cleveland, Détroit et autres). Par ailleurs, en direction de l'est cette fois, le fleuve met Montréal en relation avec l'Atlantique et les marchés européens.

Il est utile de savoir qu'au milieu du 19e siècle, la population de Montréal était à majorité anglophone. Mais grâce à leur fécondité et aussi à une forte immigration en provenance des autres régions du Québec, les éléments francophones y sont progressivement devenus majoritaires. Aussi, entre 1850 et 1950, Montréal est devenue une grande puissance économique au Canada parce que, sur le plan du commerce, elle a joué le rôle de plaque tournante entre les régions de l'ouest, le nord-est américain et les pays d'Europe. Dans cette dernière direction, on devine que le fleuve Saint-Laurent, comme voie de communication, a été un facteur primordial.

Depuis une vingtaine d'années, le centre de gravité de l'économie canadienne s'est quelque peu déplacé vers les provinces de l'ouest, notamment à cause de la richesse des ressources naturelles qu'on y trouve, entre autres, le pétrole. L'importance économique relative de Toronto et Montréal a donc légèrement décliné. Mais dans le cas de

Montréal, ce déclin a été compensé par l'essor de l'entrepreneurship francophone, en particulier dans le domaine de l'ingénierie, de la machinerie lourde, du commerce de détail, des institutions financières, des assurances, etc.

Mais tout en jouant le rôle d'une importante métropole, l'agglomération montréalaise demeure un milieu de vie agréable, relativement peu affecté par les très graves problèmes qui affligent la plupart des grandes villes américaines par exemple. Ainsi, en novembre 1990, un important institut américain classait Montréal (avec Seattle aux États-Unis et Melbourne en Australie) parmi les trois premières villes au monde pour ce qui est de la qualité de la vie. Les critères de classement utilisés reflétaient différents aspects de la vie quotidienne: qualité de l'environnement, criminalité, logement, circulation automobile, hygiène et soins médicaux, etc. Durant la même année 1990, Statistique Canada révélait que, parmi les 10 provinces canadiennes, le Québec affichait le plus bas taux de criminalité.

À l'exception de Montréal et de Québec, le milieu urbain typique du Québec est celui des petites villes de 50 000 habitants ou moins, possédant généralement un équipement culturel plutôt élaboré (cégep, université ou centre universitaire, musée, centre culturel, ensemble symphonique, salles de spectacle, bibliothèques) où la vie est dépourvue la plupart du temps des inconvénients de la grande ville. Pour le reste, si l'industrie est présente sur l'ensemble du territoire, elle offre cependant des variantes locales importantes. Par exemple, les principales activités manufacturières tendent à se concentrer dans le triangle Montréal/Québec/Sherbrooke, tandis que les activités d'extraction (pêche, mines, coupe forestière) ou de transformation primaire sont le fait de régions plus éloignées comme la Côte Nord, la Gaspésie, l'Abitibi, le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Enfin, l'agriculture est particulièrement prospère au sud de la vallée du Saint-Laurent.

**Conclusion**

Dans l'ensemble, le territoire du Québec est relativement étendu — surtout lorsqu'on le compare aux pays d'Europe, par exemple — et sa population y est très inégalement répartie entre la vallée du Saint-Laurent (en particulier la région de Montréal) et les régions dites périphériques. La plupart des Québécois vivent en milieu urbain mais la majorité d'entre eux se concentre dans les métropoles de Montréal et Québec.

*Par ailleurs, le Québec est une terre privilégiée en ce qui a trait aux ressources de villégiature et de plein air, à cause de ses nombreuses forêts, lacs et rivières. Sous ce rapport de la qualité de la vie, Montréal se signale également parmi les grands centres métropolitains d'Amérique du Nord. Malgré ses dimensions, elle offre encore à ses habitants des conditions de vie fort enviables.*

3

# LA FORMATION ET L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DEPUIS LE 17e SIÈCLE

*Il est toujours utile d'aborder une société par son histoire. Connaître l'origine de certains traits, coutumes ou réalités parfois déconcertantes peut en faire comprendre le sens et aider à s'y familiariser. C'est le but du présent chapitre au cours duquel nous allons passer très rapidement en revue les principaux épisodes de l'histoire québécoise, aux plans démographique, économique, politique et culturel.*

*Tout en reconnaissant la présence amérindienne séculaire, on s'accorde à faire coïncider les origines de la société québécoise avec les débuts de l'immigration en provenance de France au 17e siècle. En fait, depuis les débuts du 16e siècle au moins, des pêcheurs européens fréquentaient le golfe Saint-Laurent, mais ces activités n'avaient donné lieu à aucun établissement durable. Jacques Cartier avait exploré le pays dès 1534. Après les voyages de Samuel de Champlain et la fondation de la ville de Québec en 1608, le peuplement de la vallée du Saint-Laurent progressa sans interruption, lentement jusqu'en 1650 et en s'accélérant par la suite. D'abord concentré dans les environs de Québec, il s'étendit vers Trois-Rivières et Ville-Marie qui devint Montréal, fondées respectivement par Laviolette en 1634 et par Maisonneuve en 1642. Autour de ces villes, une société rurale s'est alors formée qui, un siècle plus tard, recouvrait déjà une bonne partie des terres les plus fertiles situées sur les deux rives du fleuve.*

## Croissance démographique et peuplement

*Les Canadiens et Canadiennes — c'est ainsi qu'on les appelait à l'époque — furent au cours de la colonisation d'une fécondité que nous ne connaissons plus. Lorsqu'elle n'était pas rompue par le décès prématuré du père ou de la mère, la famille moyenne comptait une dizaine d'enfants. Grâce à une telle fécondité, la population s'accroissait très rapidement, en 25 ans, elle doublait ainsi ses effectifs, même en ne tenant pas compte des apports migratoires. La colonie comptait 65 000 habitants en 1765 et quelque 250 000 un demi-siècle plus tard. Cette fécondité très élevée allait se maintenir jusqu'au milieu du 19e siècle. Elle commença ensuite son déclin sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation.*

*Vers 1880, la plupart des bonnes terres de la vallée du Saint-Laurent étaient déjà occupées, aussi bien dans la plaine de Montréal qu'en aval de Québec, vers Charlevoix et la région du Bas-Saint-Laurent. On aura noté, au chapitre précédent, que la vallée du Saint-Laurent forme une sorte de corridor car elle est encadrée par deux grandes chaînes de*

montagnes. Ces montagnes et surtout la géologie du Bouclier laurentien au nord, formaient des obstacles naturels à la marche de la colonisation. C'est alors que s'amorça une deuxième grande phase du peuplement, qui dut faire des bonds, ce qui donna lieu à la création de régions éloignées comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la Côte Nord et l'Abitibi. Ce qu'il importe de souligner, c'est que tout l'habitat québécois actuel situé en marge de la vallée du Saint-Laurent a été mis en place en un siècle environ, soit entre 1830 et la Deuxième Guerre mondiale. Il est utile aujourd'hui de faire cette distinction entre le Québec de base, c'est-à-dire l'espace laurentien structuré autour de l'axe Québec - Montréal, et le Québec des régions qui présente des caractéristiques très particulières sur le plan économique (voir ci-contre, la carte des régions du Québec).

Mettant à profit les nouveaux espaces, la population continua de s'accroître, atteignant 1,6 million d'habitants en 1901, 4,1 millions en 1951 et 6,7 millions en 1986. Mais comme on s'en doute, cette croissance soutenue ne fut pas seulement le fait des mouvements régionaux de colonisation. Dès la deuxième moitié du 19e siècle, l'urbanisation progressa rapidement au Québec, grâce au démarrage de l'industrialisation. En 1851, 90% de la population de la province était urbaine; cette proportion passa à 38% en 1901, à 51% en 1921 et à près de 80% en 1986. Ces chiffres trahissent évidemment d'importantes mutations survenues dans l'économie.

**Développement économique**

Jusque dans la deuxième moitié du 19e siècle, l'agriculture avait été le mode de vie principal des Canadiens français (qu'on avait alors cessé d'appeler "Canadiens"). Mais l'économie agricole connaissait de graves difficultés. Compte tenu de l'accroissement démographique rapide, ceci entraîna des situations de crise qui ne furent dénouées que par une émigration massive vers les États-Unis, surtout les États de la Nouvelle-Angleterre, et vers les provinces de l'Ouest canadien. Entre 1830 et 1930, près d'un million d'habitants allèrent s'établir dans les villes industrielles du Massachusetts, du Maine et du New Hampshire, où ils formèrent de nombreuses communautés francophones dont quelques-unes survivent aujourd'hui.

Avec la fin du 19e siècle, l'industrie se développa assez rapidement au Québec, ce qui, à moyen terme, permit de résoudre en partie le problème démographique. C'est d'abord l'industrie hydroélectrique qui fit des progrès spectaculaires, mettant à profit le réseau des

## Carte des régions du Québec

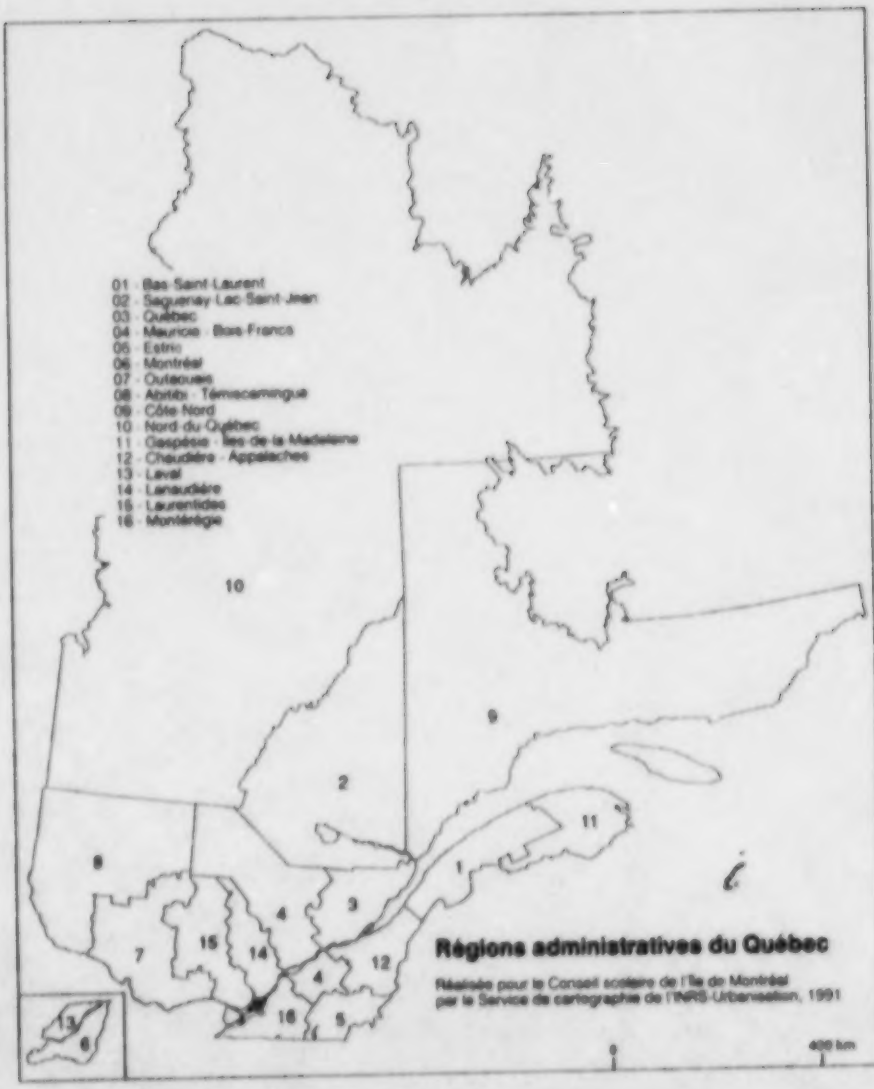

grandes rivières du Québec et de leurs affluents comme le Saint-Maurice, le Saguenay et l'Outaouais. La possibilité de produire de l'énergie à très bas coûts favorisa l'établissement de nombreuses industries, notamment dans le secteur des pâtes et papier et des métaux. Également, l'industrie minière connut une expansion rapide, surtout dans des régions comme l'Abitibi (cuivre, or, nickel), la Côte Nord (fer, titane) et l'Estrie (amiante).

D'un côté, cette croissance industrielle a accentué les disparités entre le Québec de base et les régions. Ainsi, entre Québec et Montréal se sont concentrées les industries manufacturières, créatrices d'emplois et sources d'un développement équilibré, tandis qu'en périphérie se constitua une couronne de régions-ressources caractérisées par de graves problèmes d'instabilité et de chômage. D'un autre côté, cette expérience a aussi présenté plusieurs côtés positifs. Par exemple, en plus d'assurer des fondements plus solides à l'économie et de permettre des niveaux de vie élevés, elle a fait la démonstration que la société québécoise, tout en demeurant francophone, pouvait s'adapter à des changements structurels profonds, même quand ils sont diffusés par un type de société et de culture très différent d'elle. En somme, le Québec a ainsi montré qu'il pouvait se développer à côté des États-Unis, vivre à l'heure du continent américain et se moderniser au même rythme que l'ensemble de l'Occident tout en gardant ses principales spécificités culturelles, dont la langue, et conserver son identité.

**Les luttes nationales**

Un événement très important, survenu il y a plus de deux siècles, a influencé profondément l'histoire du Québec. La Nouvelle-France (c'est le nom qui lui fut donné au début du 17e siècle) était une colonie du roi de France et elle était peuplée de Français dans une proportion supérieure à 95%. Cette colonie était cependant convoitée par l'Angleterre qui tenta de s'en emparer par les armes à quelques reprises (1629, 1689-1697, 1701-1713, 1744-1756). D'une façon ou d'une autre, aucune de ces tentatives ne réussit. Il en fut autrement avec la campagne de 1756-1760, au terme de laquelle la Nouvelle-France devint une colonie anglaise. La bataille décisive fut livrée à Québec, sur le site actuel du parc des plaines d'Abraham. Par la suite, l'histoire politique et culturelle du Québec fut dominée par une longue lutte de survivance nationale.

Après la défaite de 1760, officialisée par le traité de Paris en 1763, les principaux administrateurs et commerçants émigrèrent en France et

*presque tous les droits collectifs des Canadiens français furent abolis. Pendant le siècle qui suivit, ceux-ci eurent à affronter diverses tentatives d'assimilation par le nouveau gouvernement. Peu à peu, au terme de longues luttes constitutionnelles et politiques, incluant une faible insurrection armée en 1837-1838, les Canadiens français récupérèrent l'exercice de leurs droits en matière de religion, langue, école et tribunaux. Mais les pouvoirs politiques ne furent jamais entièrement recouvrés. Ils demeurèrent partagés entre le gouvernement canadien et le Québec en vertu de la Confédération instituée en 1867 (Acte de l'Amérique du Nord Britannique). Depuis ce temps, les Canadiens français ont constitué à la fois une majorité au sein du Québec et une minorité au Canada. Ce dernier statut a toujours suscité chez la plupart d'entre eux une inquiétude pour leur survie culturelle.*

*On peut dire que la conquête anglaise de 1760 a été à l'origine des luttes à travers lesquelles s'est exprimé le nationalisme canadien-français, non seulement au Québec mais aussi dans les autres provinces canadiennes, où les Francophones étaient en minorité. Des hommes politiques se sont illustrés à l'occasion de ces controverses et leur image est très respectée aujourd'hui auprès des Francophones québécois. C'est le cas en particulier de Louis-Joseph Papineau, qui dirigea le mouvement politique qui a abouti au soulèvement armé de 1837-1838, et d'Honoré Mercier et de René Lévesque qui furent tous deux premiers ministres du Québec, l'un de 1887 à 1891, l'autre de 1976 à 1985.*

*On aura noté les diverses appellations par lesquelles les habitants francophones du Québec ont été désignés au cours des trois derniers siècles. Ce phénomène reflète un aspect de leur histoire. Au tout début, les habitants étaient des Français qui devinrent graduellement des Canadiens. Après la conquête de 1760, les habitants originant des îles britanniques se considérèrent eux aussi comme Canadiens. C'est pour s'en distinguer que les anciens Canadiens commencèrent à se désigner comme Canadiens français. Plus récemment, à compter de 1960, afin de marquer leur distance par rapport au Canada anglophone et leur concentration sur le territoire de cette province, ils furent de plus en plus nombreux à s'appeler Québécois. Ils montraient par là que, pour la grande majorité d'entre eux, c'est le Québec qui est leur premier territoire d'appartenance. Aujourd'hui, on appelle Québécois tous les citoyens du Québec, quelle que soit leur origine ethnique. Depuis quelque temps, on a pris l'habitude de parler de trois types de*

Québécois: les Québécois francophones, les Québécois anglophones et les Québécois allophones, utilisant la langue d'usage principale comme critère de distinction.

**La structure sociale**

Par ailleurs, un peu en marge de la dimension nationale, il importe de préciser que l'infériorité politique des Canadiens français au Québec s'est doublée d'une infériorité économique. Pendant longtemps, ce sont des Anglophones qui ont occupé les plus hauts postes de responsabilité dans le domaine des affaires, tandis que les Francophones traînaient une réputation de "scieurs de bois et porteurs d'eau". La langue dominante dans toutes les grandes entreprises était l'anglais et le salaire moyen des Canadiens français était très inférieur à celui de leurs compatriotes anglophones. Mais là aussi, la situation a considérablement changé depuis une trentaine d'années. Les gains réalisés par les Francophones ont contribué à réduire progressivement les vieilles inégalités, comme il sera expliqué dans le chapitre suivant.

Parallèlement, un autre changement important affectait la société québécoise. Après la défaite de 1760 aux mains des Anglais, les grandes activités commerciales passèrent sous le contrôle de ces derniers. Plus tard, l'industrialisation fut également réalisée par le biais d'initiatives et de capitaux anglais et américains. Les élites canadiennes-françaises — surtout des dirigeants de l'Église catholique — répandirent alors l'idée que les Francophones n'étaient pas faits pour les affaires, qu'ils devraient s'adonner en priorité à l'agriculture et à la vie rurale. C'est ce que firent du reste un certain nombre d'entre eux. Dans ce contexte, le clergé catholique en vint à exercer une grande influence, qui déborda largement la sphère de la religion, touchant à peu près tous les secteurs de la vie sociale et culturelle.

En effet, le clergé catholique contrôla largement toutes les sphères de l'éducation de la population francophone. Il approuvait les programmes d'enseignement et déterminait les volumes à mettre entre les mains des élèves. Il suivait de près la formation des institutrices et des instituteurs et précisait les conditions d'exercice de leurs activités d'enseignement. Les chefs religieux invitèrent plusieurs communautés religieuses de France à venir s'établir au Québec et supportèrent la formation de communautés proprement canadiennes. Ainsi, au 19e siècle et dans la première partie du 20e siècle, un pourcentage élevé d'écoles primaires et secondaires francophones étaient dirigées par ces communautés religieuses, tout comme une large part des services

de santé. Nous verrons plus loin que depuis une quarantaine d'années, la société québécoise s'est complètement transformée.

**L'évolution des groupes ethniques au Québec**

Entre la deuxième moitié du 18e siècle et le milieu du 20e siècle, le Québec a accueilli des immigrants de diverses nationalités mais la plupart sont repartis vers l'Ouest canadien, se sont intégrés soit à la communauté anglophone (ce qui était le cas de la grande majorité), soit à la communauté francophone. En conséquence, cette immigration a peu changé la structure ethnique de la population du Québec, laquelle se composait principalement de descendants des Français, des Anglais et des Amérindiens. Depuis les trente dernières années, les choses ont changé de ce point de vue, nous y reviendrons.

La communauté anglophone du Québec s'est enracinée à partir de la fin du 18e siècle, surtout dans les Cantons de l'Est (Estrie, aujourd'hui) et dans l'Outaouais, puis dans les villes de Québec et de Montréal. Aux immigrants venus d'Angleterre, s'ajoutèrent bientôt des Loyalistes venus des États-Unis (et demeurés fidèles à la Couronne d'Angleterre), des Écossais et des Irlandais. Entre 1840 et 1860, la communauté anglophone représentait 25% de la population du Québec. Mais cette proportion diminua constamment par la suite, tombant à 10% environ un siècle plus tard. Quant aux Amérindiens, ils habitaient le territoire québécois bien avant l'arrivée des Européens au 17e siècle. On pense qu'ils étaient alors au nombre de 20 000, répartis en trois grandes familles linguistiques: les Inuit dans le Grand Nord, les Iroquoiens (incluant les Mohawks et les Hurons) au sud-ouest et, entre ces deux extrémités, des nomades algonquiens vivant de chasse et de pêche et comprenant plusieurs groupes: Montagnais, Cris, Algonquins, Atikamekws, Micmacs, Abénaquis, Naskapis et Malécites. À partir du milieu du 19e siècle, en vertu d'une loi du gouvernement canadien, la population amérindienne devint beaucoup plus sédentaire, habitant dans des "réserves" réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Quant aux Francophones, ils ont constitué au cours des cent dernières années environ les quatre cinquièmes de la population du Québec.

Il est important de rappeler que, malgré les mésententes politiques entre Francophones et Anglophones, il n'y a jamais eu de guerre civile au Québec, les derniers affrontements armés ayant eu lieu en 1837-1838. Quant au terrorisme politique qui s'est manifesté il y a une vingtaine d'années, il est utile de rappeler qu'au total, il a fait moins de cinq morts. C'est déjà trop, nous nous accordons tous sur ce point.

Ces rappels illustrent cependant l'allure généralement très pacifique de l'histoire québécoise. Les relations avec les Allophones ont généralement été exemptes de racisme s'exprimant sous forme de violence physique. Bien au contraire, la culture francophone a profité de ces contacts pour emprunter de nombreux traits et s'enrichir de diverses façons.

La population québécoise, avec ses 83% de Francophones de vieille ascendance et ses 90 à 95% de citoyens pouvant ou déclarant pouvoir s'exprimer en français, représente un cas unique en Amérique du Nord. Par rapport aux populations des États-Unis et du Canada anglophone, elle affiche des éléments d'homogénéité culturelle plutôt exceptionnels. Cette caractéristique est sans doute à l'origine du fort sentiment d'appartenance qui, au cours des siècles, a marqué les Francophones québécois et qui se reflète de façon persistante aujourd'hui dans l'expression des aspirations souverainistes.

**Pour découvrir le passé québécois**

Chacun peut acquérir par lui-même une connaissance très concrète du passé québécois en fréquentant les musées, en parcourant les routes de campagne ou les rues des quartiers urbains où subsistent de vieux édifices et en portant attention aux noms des rues, des stations de métro, des parcs et terrains de jeux, etc. L'architecture peut également être un témoin éloquent de diverses époques de l'histoire, tout comme certaines places publiques rappellent des événements marquants. À cet égard, l'initiative d'organismes comme Héritage Montréal est à signaler, de même que l'organisation touristique de l'Île d'Orléans.

**Conclusion**

À l'instar de toutes les nouvelles sociétés établies en terre d'Amérique (au nord comme au sud) depuis le 17e siècle, le Québec a connu une croissance démographique assez rapide. L'immigration y a joué un rôle important, mais davantage la fécondité qui est demeurée élevée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La caractéristique la plus visible est sans doute d'ordre culturel. Dans des conditions souvent très difficiles et au gré de luttes constantes, le Québec est parvenu à perpétuer sa culture francophone dans une Amérique anglophone. Jusqu'au milieu du 20e siècle, il a fallu en payer le prix, notamment sur le plan économique. Mais depuis, les Francophones québécois ont su faire la preuve que le maintien et même l'émancipation de leur culture étaient compatibles avec un développement économique soutenu.

La Révolution tranquille, dont il sera maintenant question, a joué un rôle primordial à cet égard.

# 4
# LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Après avoir évoqué les origines des Francophones dans le chapitre précédent, nous nous tournons maintenant vers une période historique toute récente qui a laissé son empreinte sur le Québec d'aujourd'hui: ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. Dans ce chapitre-ci, nous évoquerons d'abord le contexte qui a précédé la Révolution tranquille, soit celui des années 1950. Nous verrons ensuite ce qu'on entend par la Révolution tranquille des années 1960. Nous décrirons pour terminer les effets de la Révolution tranquille dans trois grands champs sociaux: l'enseignement et les services de santé, la démocratisation des institutions publiques et l'économie.

Le début des années 1960 — on peut même dire l'année 1960 — marque une rupture dans l'histoire du Québec, et particulièrement dans l'histoire des Francophones québécois. À partir de ce moment, la société québécoise est entrée dans une période de changement rapide et général. Des transformations profondes se sont produites, au point que le Québec et les Francophones québécois d'après les années 1960 allaient être bien différents de ceux des années précédentes. Outre certaines institutions, ce qui a peut-être le plus changé au cours de ces trois dernières décennies, c'est la mentalité des Francophones du Québec, ce sont leurs attitudes, c'est leur culture.

## Le Québec d'avant la Révolution tranquille

Le Québec de 1950 était une société moderne du point de vue économique. Au cours de la première moitié du 20e siècle, le Québec s'était rapidement industrialisé et urbanisé. La population francophone rurale avait décru régulièrement; une partie allait vers les villes, tandis que l'apport de l'immigration venait aussi grossir les milieux urbains. La main-d'oeuvre secondaire, employée dans l'industrie de transformation, était devenue plus importante que la main-d'oeuvre primaire employée à l'agriculture. Mais cette industrialisation a été surtout le fruit de l'activité des Anglophones qui formaient la classe des entrepreneurs et des capitalistes du Québec. Les Francophones apportaient la main-d'oeuvre rémunérée.

Les Francophones vivaient donc dans une société industrialisée et urbanisée, mais avec une mentalité pré-industrielle. Ils croyaient devoir protéger leur culture traditionnelle en vivant en quelque sorte à l'écart des changements structurels en cours, derrière la double barricade de la langue française et de la religion catholique. La vie paysanne demeurait le modèle de la meilleure vie, celle où l'âme chrétienne et française était le mieux protégée contre les menaces de

la ville et de la société industrielle moderne. On faisait appel au maintien des traditions familiales, sociales et religieuses comme rempart contre les changements qui pouvaient affecter ce qu'on considérait comme la culture privilégiée. Cette mentalité était préservée par la domination qu'exerçaient des leaders politiques et religieux d'inspiration conservatrice. Ce type de leadership, à la fois politique et clérical, fut particulièrement incarné par un homme, Maurice Duplessis, qui fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. On a d'ailleurs créé l'expression "le duplessisme" pour désigner cette mentalité et la domination politique et cléricale qui l'exprimait, l'entretenait et la reproduisait. Toutefois, il faut reconnaître à Duplessis, entre autres éléments, d'avoir protégé avec acharnement l'autonomie provinciale contre l'empiétement fédéral et d'avoir offert aux Québécois le drapeau qui les unit aujourd'hui.

Il n'est pas étonnant que la mort de Maurice Duplessis en 1959 ait aussi marqué la fin d'une époque et annoncé le début d'une nouvelle. Dans les mois qui ont suivi son décès et surtout après l'élection du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, un vent d'idées nouvelles s'est mis à souffler sur le Québec. En réalité cependant, ces idées circulaient déjà chez les Francophones du Québec depuis un certain temps, mais seulement dans l'opposition, sous la forme de la contestation des pouvoirs politiques et religieux établis. On les retrouvait chez des intellectuels, dans les universités, dans le syndicalisme, mais elles étaient combattues par une bonne partie des autorités en place.

**Qu'est-ce que la Révolution tranquille?**

On appelle Révolution tranquille la période où ces idées nouvelles ont émergé, ont été reçues et mises en application par les autorités politiques et où de nouvelles institutions ont été créées pour réaliser des changements. Le terme Révolution connaissait à l'époque une certaine vogue, à cause des pays socialistes et des nouvelles nations qui passaient par une ère révolutionnaire. Au Québec, on créa la formule d'une Révolution tranquille pour désigner cette période de changements profonds, mais qui se produisaient sans violence, d'une manière ferme mais sans éclats inutiles.

On convient généralement que le décès de Duplessis en 1959 ou l'élection du gouvernement Lesage en 1960 donne le coup d'envoi de la Révolution tranquille. On s'entend moins pour en déterminer la durée; certains analystes la font se terminer en 1966 avec la défaite du gouvernement Lesage, alors que d'autres la font durer jusqu'en 1979,

*voire jusqu'au référendum de 1980. Il est certain qu'elle s'est poursuivie au-delà de 1966, et peut-être pourra-t-on dire plus tard qu'elle se continue encore aujourd'hui.*

*En quoi a consisté cette Révolution tranquille? Elle s'est réalisée surtout par trois voies: la recherche d'une plus grande égalité dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé; la poursuite d'une société plus démocratique; la prise en charge des structures économiques de base. Et elle fut avant tout l'oeuvre et la réalisation des Francophones du Québec. C'est pourquoi ils en sont fiers.*

**Les trois voies de la Révolution tranquille**

*L'éducation et la santé sont des biens essentiels à toute société. Au Québec, ces biens n'étaient qu'inégalement accessibles. Il a fallu se rendre compte que la population francophone du Québec comptait parmi la moins scolarisée du Canada et que l'état de santé de cette population laissait beaucoup à désirer. Des réformes d'une grande ampleur ont été engagées, dès le début des années 1960, pour assurer une égalité dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé.*

*On a mis sur pied un système d'enseignement véritablement unifié, du préscolaire à l'universitaire, gratuit jusqu'au collégial, accessible aux filles comme aux garçons, aux jeunes des régions périphériques aussi bien qu'à ceux des villes, aux adultes désireux de revenir aux études, et favorisant soit des études à temps partiel, soit des études à temps plein. À ces fins, des institutions originales ont été créées: les écoles secondaires polyvalentes et les collèges d'enseignement général et professionnel, communément appelés cégeps. On a multiplié ces institutions sur tout le territoire du Québec. On a également créé un vaste réseau d'enseignement universitaire pour desservir le mieux possible les étudiants et étudiantes, jeunes et adultes, des quatre coins du Québec. Un système de transport d'écoliers s'est mis en place pour permettre à chaque jeune, quel que soit son lieu de résidence, d'avoir gratuitement accès à l'école primaire et secondaire.*

*Dans le domaine de la santé, les Québécois ont opéré là aussi une réforme de grande envergure. Les institutions hospitalières, des propriétés appartenant à des communautés religieuses qui en avaient assumé la gestion dans des conditions difficiles, furent prises en charge par l'État, devinrent des corporations publiques et surtout accessibles sans frais à toute personne qui avait besoin de soins. La réforme hospitalière fut complétée par la réforme des soins de santé: la gratuité*

des soins médicaux fut instaurée au début des années 1970, avec l'institution de la Régie des services de santé et de la carte d'assurance-santé (la carte "Soleil") dont est porteur chaque Québécois. Au même moment, l'État prenait à sa charge la responsabilité des services sociaux. Le Québec s'est ainsi doté au Canada et en Amérique du Nord d'un des systèmes de santé et de services sociaux les plus universellement accessibles, sans égard aux revenus de chaque citoyen.

La deuxième voie de la Révolution tranquille fut celle de la poursuite d'une société plus démocratique. À cette époque, cela voulut dire tout d'abord confier à l'État québécois la responsabilité des institutions sociales que l'on avait jusqu'alors plutôt laissée soit à l'entreprise privée du côté anglophone, soit chez les Francophones aux institutions religieuses, notamment au clergé et aux communautés religieuses de femmes et d'hommes. Ce fut tout particulièrement le cas dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des services sociaux qui viennent d'être évoqués. Ce fut l'indice d'un profond changement de mentalité chez les Francophones de reconnaître que le temps était venu de confier à l'État québécois le soin de prendre la relève à la fois du financement, de la gestion et de l'orientation de ces deux grands réseaux de services. La population québécoise se donnait ainsi la responsabilité d'assumer les choix politiques faits en son nom, de les confirmer ou de les refuser, d'entériner les dépenses engagées et les orientations prises. En second lieu, la démocratisation a consisté à faire passer les institutions d'enseignement, de santé et de services sociaux du domaine privé au domaine public; en conséquence, l'universalité d'accès à ces institutions et services devenait une conséquence logique, sinon nécessaire. Les Francophones québécois, qui déjà bénéficiaient de structures politiques démocratiques, les ont mises à contribution d'une manière très étendue depuis les années 1960.

Dans le même ordre d'idée, la société québécoise a fait de grands pas dans la voie de la démocratisation du système judiciaire. Diverses institutions ont été mises en place pour faciliter l'accessibilité de la justice aux citoyens et citoyennes. Le Service de l'aide juridique permet aux personnes qui n'en auraient pas eu les moyens auparavant de bénéficier de l'assistance d'un avocat. Et les divers tribunaux administratifs qui ont été créés permettent de simplifier et d'accélérer les procédures et d'établir une justice plus informelle et plus près des citoyens.

La troisième voie de la Révolution tranquille, qui est en un sens la première, fut celle de l'économie. Les Francophones n'avaient guère occupé qu'une place subalterne dans la vie économique du Québec, comme on l'a dit plus haut. Ce fut la responsabilité de l'État québécois de corriger cette situation, en créant des institutions et des structures à travers lesquelles les Francophones pouvaient conquérir, à valeur égale, une place dans l'économie de leur pays. C'est dans cette perspective que, dès 1960, le gouvernement confie à la Commission hydroélectrique de Québec, en raccourci Hydro-Québec, le mandat de mettre en valeur toutes les ressources hydroélectriques non exploitées du Québec. D'abord créée en 1944 pour acquérir par expropriation et exploiter les propriétés électriques et gazières appartenant à la Montreal Light, Heat and Power Consolidated et à ses subsidiaires, Hydro-Québec atteint sa pleine dimension, en 1963, alors que le gouvernement l'autorise à acquérir la plupart des autres compagnies existantes qui se partageaient le reste du territoire du Québec pour la production et la distribution de l'électricité. Dès lors, la société d'État dispose de tous les leviers requis pour s'attaquer à la mise en valeur et à l'exploitation des vastes ressources hydroélectriques du Nord du Québec.

D'autres institutions à vocation économique furent créées à la même époque - SGF (Société Générale de Financement du Québec), SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière), SOQUIP (Société québécoise d'initiatives pétrolières), REXFOR (Récupération et exploitation forestière), etc. - ainsi que des institutions financières pour gérer les importants fonds de diverses natures, de manière à ce qu'ils servent les intérêts des Québécois. Ce fut le cas notamment de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui joue un rôle important dans le développement économique en gérant l'épargne des Québécois accumulée dans divers fonds de retraite publics, comme ceux de la Régie des rentes du Québec.

On a vu aussi en même temps émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs francophones de grandes, moyennes et petites entreprises. Leurs initiatives dans différents champs de production industrielle et d'activité financière ont fait mentir ceux qui croyaient que les Francophones québécois étaient incapables de percer dans le domaine économique. On voit aujourd'hui des entrepreneurs et des financiers francophones réussir sur la scène économique canadienne, nord-américaine et internationale.

Le Québec et les Francophones d'aujourd'hui ont été profondément transformés par la Révolution tranquille. Ils continuent d'en vivre, de mettre à profit les outils de développement économique et social qui ont alors été créés. Ils ont acquis une confiance en eux qu'ils n'avaient pas auparavant. Et c'est dans sa foulée que le Québec a émergé avec une nouvelle conscience nationale, à travers laquelle une majorité de Francophones perçoit maintenant le Québec comme une Nation.

**Conclusion**

La Révolution tranquille a amené un profond changement dans un certain nombre d'institutions du Québec et peut-être surtout dans la mentalité et la culture des Francophones québécois. Avant elle, il existait un écart important entre la société urbanisée et industrialisée du Québec et la mentalité pré-industrielle d'une forte proportion des Francophones. Avec elle, les Francophones sont entrés dans la modernité et ont entamé en conséquence une réforme des principales institutions publiques du Québec.

Par la Révolution tranquille, comme nous venons de l'évoquer, les Francophones ont surtout voulu opérer des changements dans trois grands champs sociaux: ils ont recherché une justice sociale dans l'accès à l'instruction et aux soins de santé, ils ont poussé plus loin la démocratisation de leur société, ils ont voulu sortir de leur aliénation économique et prendre en charge les leviers de commande de l'économie québécoise.

# 5 LES PRINCIPALES INSTITUTIONS

Comme toutes les autres sociétés industrialisées, le Québec compte un très grand nombre d'institutions publiques et privées. Elles ont été constituées sous l'inspiration de modèles divers. Les institutions politiques se situent dans la tradition britannique, les institutions juridiques et le droit qu'elles servent sont tributaires de la France et de l'Angleterre alors que la constitution de bon nombre d'institutions privées, tels les groupes de pression et les syndicats ouvriers, a été influencée par les États-Unis. Par ailleurs, plusieurs institutions sociales et religieuses, par exemple, proviennent de la tradition française des origines. C'est dire que les Francophones québécois ont su développer une panoplie d'institutions démocratiques qui, tout en empruntant à des traditions extérieures, s'avèrent originales.

Nous nous emploierons principalement ici à présenter les grandes institutions politiques, juridiques, scolaires, sociales, économiques et religieuses qui façonnent le Québec d'aujourd'hui.

## Les institutions politiques

À cause de son histoire, le Québec a dû adopter des institutions politiques de type britannique. Les Francophones québécois ont toutefois su les utiliser et les adapter pour en tirer le meilleur profit possible. Ils sont du reste les seuls qui, au sein de la francophonie internationale, utilisent des institutions politiques de tradition britannique plutôt que française. Ils en ont retenu les éléments les plus démocratiques tout en rejetant les symboles de la monarchie. De plus, ils ont créé des partis politiques originaux et uniques au Canada. Sur la scène provinciale, mentionnons à cet égard le Bloc populaire dans les années 1940 et le Parti québécois dans les années 1960; sur la scène fédérale, on a vu dans les années 1960, le Crédit social connaître une certaine popularité en région et on connaît depuis 1990 le Bloc québécois.

Le Québec constitue l'une des dix provinces de l'État fédératif canadien. Bien qu'il existe depuis l'époque de la Nouvelle-France et qu'il ait continué à se développer à titre de "Bas-Canada" sous l'Acte d'Union de 1840, la naissance officielle du Québec comme entité politique date du 1er juillet 1867, moment de l'entrée en vigueur du British North America Act (l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique) et de la formation de la Confédération. C'est dans ce texte que se trouve la constitution formelle du Québec. C'est dire que ce dernier vit sous un régime de démocratie parlementaire qui s'inspire fortement des règles de fonctionnement élaborées en Angleterre. La Constitution du pays est complétée par des textes de loi, des interprétations de ces derniers

par les tribunaux et par des conventions. Concrètement, c'est l'ensemble de ces éléments qui compose la constitution.

En effet, ce sont ces textes de loi et ces conventions qui fournissent le mode d'organisation et de fonctionnement des institutions étatiques et politiques. Dans la pratique, les conventions sont tout aussi importantes que les textes. Elles établissent les règles du jeu que toutes les institutions politiques respectent. Par exemple, nulle part n'est exigé qu'un parti au pouvoir, celui qui forme le gouvernement, démissionne s'il est mis en minorité à l'Assemblée nationale. Cependant, dans ces circonstances, il lui sera impossible de gouverner et il se verra donc obligé, par la force des choses, soit de céder le pouvoir au parti qui forme l'opposition officielle, soit de déclencher des élections.

Le Québec évolue dans un régime fédéral. En vertu de la Constitution de 1867, il a été constitué en province. Cela signifie qu'il existe un partage des pouvoirs entre trois niveaux territoriaux: les niveaux municipal, provincial et fédéral. Ce partage des compétences est défini dans la constitution canadienne et constitue un arrangement institutionnel assez rigide, bien qu'il survienne à l'occasion des conflits autour de l'interprétation de ce partage. Parmi les pouvoirs qui sont dévolus aux provinces, on en retrouve qui ont acquis avec le temps une très grande importance, par exemple l'éducation, la santé, les institutions municipales, l'administration de la justice, le commerce local, les communications internes et le contrôle des richesses naturelles. De plus, certaines dispositions accordaient au Québec un statut particulier. L'Acte de 1867 confirmait le maintien du code civil français dans les cours de la province de même que l'usage obligatoire du français dans les institutions législatives et les tribunaux du Québec. Ainsi, dès le début du Canada, le Québec avait déjà obtenu une certaine reconnaissance de son caractère distinct justifié par la présence d'une très importante majorité française.

Comme dans toutes les démocraties parlementaires, on retrouve au Québec la présence traditionnelle des trois pouvoirs, l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Nous nous attardons pour l'instant aux deux premiers. Le parlementarisme est basé sur une distinction dans les rôles joués par l'exécutif et par le législatif. Le pouvoir législatif consiste dans l'adoption des règles — en l'occurrence les lois — qui doivent gouverner les citoyens et les institutions. C'est l'Assemblée nationale qui adopte les lois. Le pouvoir exécutif, quant à lui, doit voir

aux modalités d'application de ces lois. Au Québec, comme au Canada, c'est cependant le Conseil exécutif (ou Cabinet) qui joue un rôle dominant. Le parti majoritaire à l'Assemblée nationale, ou celui qui dirige une coalition de partis, forme le gouvernement. Le Cabinet est quant à lui composé du premier ministre, qui est le chef du gouvernement, et de ministres qui sont responsables de certains champs d'activité, comme la justice, l'éducation, les affaires culturelles, l'immigration, les affaires sociales, le transport, etc. Les membres du Cabinet sont choisis par le premier ministre au sein des députés de son parti qui siègent à l'Assemblée nationale, lieu du pouvoir législatif.

En réalité, c'est le Conseil exécutif qui gouverne et remplit la fonction législative. C'est lui qui propose la grande majorité des projets de loi qui entreront en vigueur après avoir été votés par l'Assemblée législative, laquelle s'appelle, depuis 1968, l'Assemblée nationale. Celle-ci joue un rôle important dans la vie politique. C'est là que se déroulent les débats politiques. Elle est le lieu privilégié d'expression et de discussion des intérêts et des façons de penser qui circulent dans la société. Évidemment, on y vote les projets de loi qui y sont déposés. Ses membres ont la liberté de parole, l'opposition y est reconnue, les débats sont publics et les médias y sont présents.

Tous les membres de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel, c'est-à-dire par toutes les personnes qui détiennent le droit de vote, celles de 18 ans et plus. Ce droit n'a pas toujours été attribué à tous les citoyens. Il a grandement évolué selon les époques. Ainsi, le droit de voter et de se présenter aux élections n'ont été reconnus aux femmes qu'en 1940. Il faut toutefois rappeler que les femmes ont exercé très tôt des droits politiques. Dans la Nouvelle-France du 17e siècle, elles pouvaient plaider devant le Conseil souverain. De plus, le Québec a interprété très libéralement l'Acte constitutionnel de 1791 qui accordait le droit de vote aux "personnes" de telle sorte que l'on permit aux femmes de voter. Il semble même que le Québec ait été le seul endroit de tout l'Empire britannique ayant interprété cette absence d'interdiction en faveur des femmes. Ce droit leur fut toutefois retiré en 1834 et ne fut regagné que cent ans plus tard.

Les députés sont élus au scrutin majoritaire à un tour. Cela signifie que le candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes dans une circonscription électorale est déclaré élu. Même si tous peuvent se présenter aux élections, tous les groupes sociaux n'ont pas toujours été

représentés convenablement à l'Assemblée nationale. Mais les choses sont en train de se modifier. Par exemple, ce n'est qu'en 1961 qu'une femme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, réussit à se faire élire comme député. Aujourd'hui, les femmes constituent environ le cinquième de la députation. De la même manière, les femmes occupent vingt pour cent des postes de ministre. Ces proportions sont parmi les plus élevées au Canada et ne peuvent que s'accroître avec le temps.

La vie politique s'organise essentiellement autour des partis politiques et des groupes de pression. Le parti au pouvoir peut déclencher des élections au moment jugé opportun, mais le mandat du gouvernement ne peut excéder 5 ans. Bien que le Québec compte un nombre plus élevé de partis politiques, le système électoral a fait en sorte que la vie politique a tendance à être dominée par deux partis. Il s'agit actuellement du Parti libéral et du Parti québécois. Le système électoral de type britannique et le bipartisme qui l'accompagne tendent à marginaliser les idéologies politiques extrêmes et radicales au profit des deux grands partis qui cherchent à canaliser l'ensemble des opinions présentes dans la société. Depuis 1978, les partis politiques doivent rendre publiques leurs sources de financement. Mais, plus important encore, a été instauré un système de financement populaire qui a eu pour effet de rendre encore plus démocratique la vie partisane. Cette démocratisation des institutions politiques québécoises constitue un phénomène original au Canada.

Les élections sont principalement contrôlées par les partis politiques qui regroupent des citoyens partageant un même point de vue sur les orientations que doit prendre l'État. Les partis cherchent à convaincre la population du bien-fondé de leurs positions en vue d'obtenir leur vote et former le gouvernement. L'adhésion aux partis politiques est volontaire. Pour la plupart des citoyens, la participation aux élections constitue leur principale activité politique. Le fait d'aller voter signifie que l'on adhère aux principes de la démocratie représentative. Celle-ci est en bonne santé au Québec puisque près de 80% des électeurs inscrits sur les listes électorales exercent habituellement leur droit de vote aux élections provinciales. Les élections sont des moments privilégiés pour aborder les questions qui préoccupent la population et définir les orientations qui devraient être suivies par le gouvernement. Mais le principal objectif des élections est de choisir les personnes qui représenteront la population à l'Assemblée nationale.

Comme les partis politiques ne peuvent exprimer tous les intérêts qui se manifestent à l'intérieur de la société, les citoyens qui désirent faire valoir leur point de vue forment souvent des groupes de pression. Ces groupes sont fort nombreux au Québec et exercent leurs activités sur toutes sortes de questions: l'environnement, la situation des femmes, la promotion du français, l'amélioration du système d'éducation, etc. De plus, la plupart des associations sociales, syndicales, patronales et professionnelles font valoir à l'occasion leur point de vue au gouvernement sur des questions qui les concernent.

**Les institutions juridiques**

Le Québec possède des institutions juridiques tout à fait originales au Canada et en Amérique du Nord. Ce sont le droit civil français et la procédure civile française qui prévalent au Québec. De plus, le Québec est l'un des rares pays où l'on retrouve une interpénétration entre le droit civil d'origine française, la Common law (ou droit d'origine britannique) et les institutions judiciaires de tradition britannique. Le Québec est aussi la seule province à avoir conservé la profession de notaire. Compte tenu de l'évolution de ces institutions et de leurs fondements juridiques, il est possible de parler aujourd'hui d'un droit québécois distinct. Par ailleurs, le Québec a aussi été sensible à la protection des droits fondamentaux et fut l'une des premières provinces à adopter au cours des années 1970 une Charte des droits de la personne. Pour faciliter l'accès de la justice aux populations défavorisées, il a développé un important réseau public d'aide juridique gratuit.

Les institutions juridiques ont dû, elles aussi, faire face aux changements survenus au sein de la société québécoise et s'y adapter. Par exemple, les femmes ont été reconnues comme personnes et se sont détachées de l'autorité du mari imposée par le Code civil. Ces modifications nécessaires ont été graduelles: reconnaissance du droit de l'épouse à conserver son propre salaire en 1931, reconnaissance de la capacité juridique de la femme mariée en 1964 et remplacement de l'autorité du mari par l'autorité des parents dans la famille en 1977.

Les institutions juridiques québécoises sont également déterminées par le fédéralisme canadien. Selon l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, les provinces ont juridiction dans l'administration de la justice tant civile que criminelle. Quatre paliers forment la hiérarchie judiciaire au Québec: la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel, la Cour supérieure et la Cour du Québec. Cette dernière se compose de plusieurs chambres qui entendent les causes de juridiction pénale

(Chambre pénale et Chambre de la jeunesse) ou civile (Chambre civile, Chambre de l'expropriation, Petites créances et Tribunal du travail). C'est dire que le système judiciaire est fort complexe. Il n'en demeure pas moins que tous les prévenus disposent de la présomption d'innocence, ce qui signifie qu'ils doivent être considérés non-coupables jusqu'à ce que l'on ait fait la preuve de leur culpabilité. Les juges qui siègent aux principaux tribunaux sont nommés par le gouvernement fédéral, sauf pour la Cour du Québec dont les juges sont nommés par le gouvernement québécois. Il s'agit encore d'une institution majoritairement masculine, bien que l'on compte plusieurs juges féminins. Compte tenu de l'accès croissant des femmes à la profession du droit, elles seront de plus en plus présentes sur le banc.

Finalement, des efforts ont été faits pour mettre sur pied des tribunaux administratifs destinés à accélérer le processus judiciaire, désengorger les tribunaux ordinaires et rendre la justice plus accessible (par exemple: la Régie du logement, la Commission des affaires sociales, la Commission des droits de la personne, la Commission d'accès à l'information).

**Les institutions scolaires**

Le système d'éducation québécois est composé de cinq paliers: le préscolaire, le primaire, le secondaire, le collégial et l'universitaire. Un enseignement public est offert à tous ces paliers comptant des écoles, des collèges, des campus répartis sur tout le territoire du Québec, de manière à ce qu'aucune région, aucun secteur de la population ne soient privés d'accès aux études. Ce système public d'enseignement est à peu près entièrement financé par l'État québécois. Les établissements sont cependant gérés de manière décentralisée: les écoles primaires et secondaires relèvent de quelque 200 commissions scolaires locales ou régionales, dont les commissaires sont élus au suffrage universel; les collèges, au nombre d'une cinquantaine, et les universités, une dizaine, sont administrés par des corporations publiques indépendantes de l'État.

À tous ces paliers, l'enseignement est offert dans des établissements soit de langue française, soit de langue anglaise. Jusqu'à la Révolution tranquille, la plupart des institutions d'enseignement, de l'école primaire à l'université, publiques ou privées, étaient religieuses ou confessionnelles, c'est-à-dire soit catholiques, soit protestantes, et quelques-unes juives. Aujourd'hui, la plupart des institutions collégiales et universitaires sont neutres ou non confessionnelles.

Par contre, les commissions scolaires sont encore divisées en commissions scolaires pour catholiques et commissions scolaires pour protestants. Diverses tentatives ont été faites au cours des dernières années pour remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires divisées selon la langue; les unes auraient été de langue française et les autres, de langue anglaise. Les écoles gérées par ces commissions scolaires pourraient être ou confessionnelles ou neutres, selon le désir exprimé par les parents des enfants qui les fréquentent. Ces projets n'ont cependant pu être réalisés, parce que les tribunaux ont statué que la confessionnalité de certaines commissions scolaires, en particulier les plus grosses, celles des villes de Montréal et Québec, est garantie par la Constitution canadienne de 1867.

L'éducation au Québec est accessible à tous et à toutes. Le principe de la démocratisation de l'enseignement a été au coeur des changements survenus au cours de la Révolution tranquille. Un des objectifs fondamentaux du système est d'assurer à toute la population le plus grand accès possible aux services d'éducation, sans distinction de race, de religion, de sexe et même d'âge. La fréquentation de l'école est obligatoire pour les filles et les garçons jusqu'à l'âge de 15 ans révolus et gratuite jusqu'à l'université. Les étudiants et étudiantes de condition modeste qui veulent poursuivre des études collégiales ou universitaires peuvent bénéficier d'une aide gouvernementale qui prend la forme de prêts et de bourses. De plus, en parallèle aux écoles publiques, il existe un réseau d'établissements privés aux paliers préscolaire, primaire, secondaire et collégial, accueillant environ 10% de la population scolaire et dont l'État subventionne en partie les dépenses.

Comme on le sait, le système scolaire actuel fut constitué au moment de la réforme de l'éducation entreprise au cours des années 60. Les grands principes qui guident l'éducation sont l'égalité des chances, le respect des libertés individuelles et le développement intégral des aptitudes. Ainsi, dès le préscolaire, l'école québécoise accorde beaucoup d'importance au développement harmonieux de l'enfant. L'accent est mis non seulement sur l'acquisition des connaissances, mais aussi sur l'épanouissement personnel de l'enfant, c'est-à-dire sur sa capacité d'entrer en relation avec les autres et celle d'interagir avec son environnement. Dans cet esprit, l'école québécoise offre des programmes pour les jeunes qui éprouvent certaines difficultés en raison d'un handicap physique, sensoriel, intellectuel ou affectif et

pour ceux qui proviennent de milieux socioéconomiquement faibles, tout comme elle offre aussi des classes d'accueil à l'intention des jeunes immigrants qui doivent apprendre la langue pour s'intégrer à l'école.

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, les enfants d'immigrants doivent fréquenter les écoles primaires et secondaires françaises. Mais cette charte a prévu que l'enseignement peut aussi être dispensé en anglais aux enfants dont soit l'un des parents, soit un frère ou une soeur, ont déjà reçu l'enseignement primaire en anglais au Canada. L'école contribue donc à franciser davantage la société québécoise. Aujourd'hui, les trois quarts des élèves allophones, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, fréquentent des écoles françaises.

Un autre élément qui caractérise les institutions scolaires du Québec réside dans l'importance accrue de la formation permanente. L'éducation des adultes, tant au secondaire qu'au collégial et à l'université, a pris une place considérable et offre la possibilité de maintenir à jour les qualifications nécessaires pour affronter un marché du travail de plus en plus exigeant.

**Les institutions de santé et de services sociaux**

Parallèlement à la démocratisation du système d'éducation, le Québec a adopté un régime public, universel et gratuit en matière de services de santé. Même si ce mouvement s'est manifesté partout au Canada et que le gouvernement fédéral y a joué un rôle important, le Québec a su mettre sur pied des institutions originales et l'État a pris en charge les réformes des politiques de santé et de services sociaux, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

Il faut noter que le caractère spécifique du régime québécois tient à la décentralisation du processus de décision et surtout à l'insertion des services au sein des régions et des populations locales. L'État a ainsi créé plusieurs institutions visant à répondre aux besoins des collectivités régionales et locales: les centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ont pour mission de prendre en charge les besoins sociaux et de santé de ces populations, les centres de services sociaux (CSS) qui assurent une juste répartition des travailleurs sociaux et veillent à la planification des services sociaux spécialisés, les départements de santé communautaire (DSC) qui analysent et surveillent l'état de santé de la population; finalement, les conseils régionaux de la santé et des

services sociaux (CRSSS) qui agissent à titre de consultants et gèrent ces services au nom du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**Les institutions économiques**

Depuis plus de trois décennies, les entrepreneurs francophones ont entrepris une ascension spectaculaire au sein de l'économie québécoise. Ils se sont maintenant imposés dans la plupart des secteurs-clés. Il suffit de jeter un coup d'oeil aux nouveaux édifices érigés au centre-ville de Montréal pour se rendre compte de la progression des gens d'affaires francophones. Ces édifices ont pour nom le Complexe Desjardins, le Palais des Congrès, l'Édifice La Laurentienne, la Banque Nationale, les Coopérants, etc.

L'État québécois a joué un rôle non négligeable dans ce processus. À la fin des années 1950, le secteur privé québécois était faible et dispersé. Cette réalité a alimenté un large débat sur le rôle de l'État dans l'économie. Tout au long des années 1960 et 1970, l'État s'est donné pour objectif de participer pleinement au développement économique et d'accroître l'influence des Francophones. Pour ce faire, il a créé de nombreuses sociétés publiques qui interviennent dans divers secteurs. Un des exemples les plus frappants est sûrement la prise en main par l'État de la production et de la distribution de l'énergie hydroélectrique. Hydro-Québec est devenu une entreprise de toute première importance qui a fait la fierté du Québec, notamment par ses barrages de Manicouagan et de la baie James. De plus, l'État a mis sur pied de nombreuses institutions qui soutiennent l'économie québécoise, par exemple: la Société Générale de Financement du Québec (SGF) qui accorde un soutien aux entreprises, la Caisse de dépôt et placement qui gère l'épargne accumulée dans les fonds de retraite publics, la Société de développement industrielle (SDI), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), etc.

Par ailleurs, la présence des Francophones québécois dans le secteur privé est maintenant plus assurée que jamais. Dans le domaine financier, les Caisses populaires Desjardins occupent une place de tout premier rang. La Banque nationale du Canada, le groupe La Laurentienne sont aussi contrôlés par des actifs détenus par des Francophones. Dans le domaine de l'alimentation, on pense à Provigo, Métro et Steinberg. En ingénierie, quelques firmes québécoises sont bien implantées, plus particulièrement SNC-Lavalin. De grandes chaînes de distribution de produits pharmaceutiques se sont développées, telles les Pharm-Escomptes Jean Coutu. L'industrie des communica-

tions est dominée par de nombreuses entreprises francophones comme La Presse, Québécor, Télé-Métropole et Vidéotron. Dans le secteur industriel, enfin, on pense à des entreprises comme Bombardier et Cascades. En fait, dans tous les secteurs économiques on a assisté à la croissance de groupes francophones dynamiques.

Les mouvements coopératifs jouent aussi un rôle de premier plan dans l'économie québécoise. Au cours de leur histoire, les francophones se sont donné des outils d'intervention pour pallier le faible contrôle qu'ils exerçaient sur l'économie. Le coopératisme est surtout présent dans le secteur agroalimentaire, particulièrement dans l'industrie laitière, ainsi que dans l'épargne et le crédit. Il existe peu de municipalités où l'on ne trouve pas une caisse populaire d'épargne et de crédit. Le mouvement coopératif a transposé sur la scène économique des valeurs chères aux francophones québécois: participation démocratique, entraide, redistribution de la richesse, éducation populaire...

**Les institutions syndicales et patronales**

L'essor du mouvement ouvrier et des institutions syndicales qui l'ont encadré a suivi un cheminement particulier au Québec. En effet, le syndicalisme québécois a cherché assez tôt à se distancer de l'influence des institutions d'obédience américaine. Ce processus d'autonomisation s'est traduit par la formation de syndicats dont les plus importants sont la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). D'autres syndicats se sont constitués pour défendre les intérêts de travailleurs évoluant dans des domaines circonscrits, comme ceux de l'éducation (Centrale de l'enseignement du Québec - CEQ) ou de la santé (Fédération des infirmières et infirmiers du Québec - FIIQ). Plusieurs syndicats essaient d'aller au-delà de leur mandat de défense des intérêts immédiats de leurs membres et se prononcent sur des questions plus globales comme le rôle de l'État dans l'économie et la société, la condition féminine, l'environnement, le pacifisme, etc.

Le syndicalisme, bien qu'ayant longtemps été dominé par les hommes, s'est montré de plus en plus sensible aux revendications ayant trait à l'égalité entre les sexes. La parité salariale entre les hommes et les femmes constitue une des principales lignes de force des revendications. Des femmes occupent des positions clés au sein des grandes centrales syndicales.

La structure des organisations patronales au Québec est également originale. Cette structure est indépendante de celle qui s'est développée dans le reste du Canada et elle concentre principalement ses efforts dans le regroupement des gens d'affaires québécois. Le monde des affaires est représenté par deux grandes organisations qui recouvrent la presque totalité de la collectivité économique: la Chambre de commerce de la province de Québec (CCPQ) et le Conseil du patronat du Québec(CPQ). Ce dernier fut créé à la fin des années 1960 pour regrouper à peu près tous les employeurs du secteur privé et du secteur parapublic au Québec. Il coordonne les activités de ses membres, diffuse leurs points de vue dans les médias, fait connaître ses positions dans différents dossiers, et exerce des pressions auprès des gouvernements. De plus, il représente le milieu patronal au sein de nombreux comités consultatifs établis par le gouvernement du Québec. La Chambre de commerce de la province de Québec, affiliée au Canadian Board of Trade mais qui jouit d'une très grande autonomie, est au service de l'industrie et du commerce. Ces deux associations surveillent de près les politiques élaborées par le gouvernement.

**Les mouvements sociaux**

Les Québécois se regroupent dans des institutions formelles comme les partis politiques, les syndicats, les associations patronales, pour ne rappeler que celles-là, mais leurs activités collectives ne se limitent pas là. En effet, le Québec compte un nombre très élevé de groupes communautaires ou populaires et d'associations qui défendent les intérêts de groupes particuliers.

De la même manière, plusieurs associations cherchent à promouvoir des causes plus larges. Il est impossible de rendre compte du travail et des objectifs de tous ces groupes qui interviennent dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Ils cherchent à promouvoir et à défendre les intérêts des plus démunis (groupes de locataires, de chômeurs, d'assistés sociaux), à informer ou mobiliser la population sur certaines questions d'intérêt général (consommation, environnement, paix, racisme) ou à défendre les intérêts et se faire les porte-parole de groupes sociaux plus nombreux (femmes, jeunes, personnes âgées, immigrants).

La multiplicité des associations volontaires que l'on retrouve au Québec illustre le caractère diversifié des besoins à combler et des ponts à jeter entre les différentes composantes de la société. Elle démontre aussi la préoccupation de bien des Québécois envers les plus démunis et

leur souci de rendre la société plus démocratique et plus équitable. Ces associations constituent une sorte de contre-pouvoir qui cherche à faire entendre le point de vue de ceux qui ne disposent pas d'argent pour promouvoir leurs intérêts. Certains groupes s'inspirent de ce qui s'est fait ailleurs, notamment aux États-Unis, dans l'articulation de leurs revendications et dans l'élaboration de leurs stratégies d'action. Ensemble, ces multiples associations contribuent au développement de la société québécoise en permettant à tous et à chacun de participer à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

**Les institutions religieuses**

Traditionnellement, la majorité des Francophones a été de foi catholique romaine. Le nom d'un grand nombre de villes et de villages témoignent de l'importance historique du catholicisme. L'église constituait le centre de la vie collective des villages comme des quartiers urbains et l'on surnommait même Montréal "la ville aux cent clochers". La paroisse, avec son église et ses institutions, a joué un rôle important dans le regroupement de la population et elle continue à le faire, bien qu'à un degré moindre. On trouve aussi au Québec d'autres dénominations religieuses de tradition judéochrétienne, dont les anglicans et les protestants (églises luthérienne, presbytérienne, unie) et les israélites. Ces dénominations sont moins influentes depuis trente ans, particulièrement à cause de l'émigration de leurs membres vers d'autres provinces.

Depuis les premières heures de la Nouvelle-France, mais plus particulièrement du milieu du 19e siècle au milieu du 20e siècle, le clergé catholique a joué un rôle central au sein de la société québécoise. Ce rôle s'est cependant considérablement modifié depuis le début des années 1960. La hiérarchisation du pouvoir s'est atténuée au profit d'une participation directe des croyants aux institutions et aux activités religieuses (participation à la liturgie et à la pastorale). D'autre part, alors que les communautés religieuses s'occupaient de bon nombre d'institutions sociales importantes (écoles, hôpitaux, services sociaux), la prise en charge par l'État de ces activités et la laïcisation des institutions ont modifié la mission que ces communautés s'étaient donnée.

Outre ses activités culturelles, l'Église d'aujourd'hui est surtout engagée dans des activités de pastorale (particulièrement dans les institutions d'enseignement, de santé et de services sociaux) et est davantage tournée vers certains besoins du milieu. Elle offre des services de

soutien là où l'État ou d'autres institutions tardent à s'engager (refuges pour sans-abri, soupes populaires, sociétés d'appoint économique et alimentaire, telle la Saint-Vincent-de-Paul). En ce sens, l'Église contribue à de nombreuses oeuvres caritatives découlant des insuffisances des politiques publiques de bien-être. Plus près des mouvements sociaux, elle s'est portée à la défense des plus démunis et prend occasionnellement position sur des questions d'intérêt public, comme le désengagement de l'État à l'égard de certaines activités sociales, la promotion de la paix dans le monde, la recherche d'une meilleure redistribution des richesses, etc. Par ailleurs, le Québec a toujours été un pays de missionnaires. À cause de cela, les Francophones ont développé des liens privilégiés avec d'autres régions du monde, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et dans les Antilles. Les Québécois francophones sont reconnus pour leur générosité, comme le témoigne leurs contributions financières lors des nombreuses sollicitations publiques.

La déconfessionnalisation et la laïcisation des institutions se sont accompagnées d'une diminution de la pratique religieuse. La fréquentation de l'église catholique chez les Francophones se fait davantage sur une base occasionnelle, au moment des grandes fêtes religieuses comme Noël et Pâques, ou à l'occasion d'événements particuliers comme les baptêmes, les mariages et les funérailles. Plus précisément, la pratique religieuse régulière (fréquentation des lieux de culte au moins deux fois par mois) représente aujourd'hui une proportion inférieure à 40% chez les catholiques romains du Québec, comparativement à 88% au milieu des années 1960. Toutefois, ce changement d'attitude ne veut pas dire que la population est pour autant agnostique. Au contraire, d'après des sondages, plus de 90% des Québécois disent croire en Dieu même s'il ne semble pas y avoir unanimité quant à la représentation qu'ils s'en font.

On doit finalement noter que, parallèlement aux dénominations depuis longtemps établies, se sont rapidement développées au Québec de nombreuses sectes religieuses. Celles-ci s'inscrivent souvent dans la mouvance du judéo-christianisme, mais aussi dans les traditions des religions orientales ou ésotériques. Ce phénomène demeure toutefois marginal.

Dans l'ensemble, le phénomène religieux s'avère un élément important de la vie sociale au Québec. Les Francophones québécois demeurent croyants, même si les manifestations de cette croyance sont plus

irrégulières qu'auparavant, ce qui témoigne peut-être d'une diminution du prestige du clergé catholique. Le phénomène de la régression des valeurs spirituelles au profit de valeurs matérialistes témoigne du changement qui s'est opéré dans la société francophone. En effet, celle-ci a longtemps fait de la foi catholique un élément central de son identité. Finalement, précisons que l'engagement social de l'Église catholique démontre son acceptation des valeurs démocratiques qui caractérisent le Québec contemporain.

**Conclusion**

L'ensemble des institutions politiques, sociales et économiques québécoises illustre de quelle manière les Francophones québécois ont su adapter ou élaborer des institutions qui répondent à leurs besoins spécifiques. On le voit dans la vie politique, dans les institutions juridiques et scolaires, les institutions syndicales et patronales, les services sociaux. Toutes ces institutions contribuent à donner au Québec un visage particulier en Amérique du Nord et à vitaliser la culture des Francophones québécois et du Québec tout entier.

# 6 LA LANGUE

Comme cet ouvrage porte sur les francophones, il est tout à fait normal d'y consacrer un chapitre sur la langue. La langue française parlée au Québec appartient à la grande famille de la francophonie. C'est donc dans ce contexte que nous allons d'abord la situer. Nous montrerons que le français québécois, c'est la langue française enracinée dans le terroir du Québec et soumise aux influences nord-américaines. Cette langue s'inscrit dans l'univers multiforme de la langue française dans le monde. Nous expliquerons ensuite les facteurs qui ont contribué à la singularité de la langue française parlée au Québec. Nous terminerons sur l'attitude des francophones québécois à l'endroit de leur langue.

## Parler français en Amérique du Nord

À travers le monde, est francophone celui ou celle qui parle français! Voilà une définition qu'il n'est pas difficile d'énoncer. Elle tient plutôt de la tautologie ou du style de monsieur de La Palice. Elle a presque l'air d'une blague.

Le premier trait qui caractérise les Francophones du Québec, qui les distingue de la très grande majorité de la population de l'Amérique du Nord, c'est la langue qu'ils parlent, c'est la langue française. On a depuis longtemps noté que le fait de parler français sur ce continent isolait la communauté canadienne-française, la marginalisait même. Mais il y a par ailleurs un certain nombre d'avantages notables. Parler français a eu pour effet de préserver les Francophones contre l'assimilation (qu'avaient souhaitée un bon nombre de colons anglais du Canada, soutenus par certaines élites) et contre la pénétration de la culture américaine, dont se plaignent les Canadiens d'expression anglaise. Le fait de parler français a aussi l'avantage de bien différencier le Canadien français de l'Américain. Ainsi, un Torontois anglophone voyageant en Europe a toute la peine du monde à ne pas passer pour un Américain; un Joliettain dans la même situation est aisément identifié à la francophonie. Bien des Canadiens anglophones envient aux Francophones cette base d'identification et ce rempart contre l'envahissement par la culture américaine.

Mais est-il vrai que les Francophones québécois parlent français? Ne parlent-ils pas plutôt une langue française particulière qui s'appelle le québécois, tout comme les Américains parlent un anglais propre aux États-Unis, qu'on appelle l'américain, et les Canadiens anglais parlent un anglais sans l'accent britannique?

Selon l'estimé le plus minutieux qui ait pu être fait, il y avait dans le monde en 1980 près de 150 millions de francophones, répartis dans une quarantaine de pays, sur les cinq continents. On les trouve surtout en Europe (France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Monaco), en Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc, Égypte), dans plusieurs pays de l'Afrique sub-saharienne, dans les Caraïbes et en Amérique du Nord. Tous ces francophones se comprennent quand ils se rencontrent. Ils observent la même grammaire, recourent aux mêmes dictionnaires. Mais ils ont des parlers et des accents qui leur sont particuliers, des formules, des mots, des intonations propres à chaque pays ou à chaque région. Même à l'intérieur d'un seul pays comme la France, la langue française varie beaucoup d'un département à l'autre, parfois d'une localité à l'autre. Il y a donc une seule et même langue française, mais qui connaît une grande variété de parlers différents. L'important est que tous ces parlers ne s'éloignent pas trop les uns des autres, ce qui compromettrait la communication.

**La langue française parlée au Québec: origines et influences**

Le français que parlent les Francophones du Québec est un parler de cette langue française, typique du Québec. Ce qui rend singulière la langue française parlée au Québec, ce sont à la fois ses origines et les pressions qu'elle a subies. En ce qui a trait aux origines, trois facteurs sont notables. Le premier est l'influence qu'a d'abord exercée le parler de l'Île-de-France au début de la colonie française. À cause du nombre important de colons venant de cette province, il s'est trouvé que, dès le début de la Nouvelle-France, une très forte proportion de ses nouveaux habitants parlaient français, ce qui n'était pas le cas dans toute la France de l'époque. Du reste, les visiteurs et observateurs considéraient que le peuple de Nouvelle-France parlait un français très pur. Ce premier facteur a été important: il a fait que le français s'est rapidement imposé comme la langue parlée en Nouvelle-France.

Un deuxième facteur est venu moduler le premier: les colons venant d'autres provinces françaises ont apporté des accents qui allaient s'implanter et demeurer jusqu'à aujourd'hui. C'est ce qui explique que le français québécois se rapproche du français qu'on parle encore en Normandie, au Poitou, en Anjou, provinces qui ont beaucoup contribué au peuplement de la Nouvelle-France. On reconnaît au Québec le "a" fermé de l'Anjou, le "i" ouvert du Poitou, le "ar" (pour "er") de la Normandie ("pardre", "ouverte").

Le troisième facteur a été la coupure d'avec la France qu'a connue la communauté francophone du Canada après la conquête du pays par

*l'Angleterre. C'est ce qui explique que le parler québécois a gardé un accent, des termes, des tournures de phrase qui remontent au vieux français: le Québécois "barre" sa porte alors que le Parisien la verrouille, le premier "embarque" dans son auto, tandis que le second y monte, la Québécoise "serre" ses gants dans sa "sacoche" ou sa "bourse", à la différence de la Française qui les dépose ou les range dans son sac à main; les enfants "catinent" au Québec pendant qu'ils jouent à la poupée en France, "il mouille" au Québec quand il pleut en France. Le français parlé au Québec a ainsi gardé une grande parenté avec la langue française que parlaient le roi François 1er au 16e siècle et Louis XIV, Molière et la noblesse qui fréquentait la Cour de Versailles, au 17e siècle.*

*A ces facteurs liés aux origines s'ajoutent deux influences extérieures au français. Tout d'abord, un certain nombre de noms et de termes d'origine amérindienne ont été intégrés au français québécois. La toponymie québécoise a été particulièrement marquée par cette influence: bien des noms de lieux comme Québec, Chicoutimi, Rimouski, Témiscamingue, Natashquan, Gaspé, Matapédia appartiennent à ce groupe. Des noms reliés à la faune et à la flore du Québec demeurent un héritage des Amérindiens: le caribou, l'achigan, la ouananiche, le ouiouaron, les atocas. Mais l'influence la plus marquante a sans doute été celle de l'anglais, ce qui ne surprendra personne. Il est même étonnant que la langue française ait si bien survécu au Québec depuis au delà de deux siècles, dans cet environnement où l'on compte aujourd'hui plus de 260 millions d'anglophones. Précisement parce qu'ils ont été exposés à l'influence de l'anglais, les Francophones québécois sont souvent plus sensibles à l'existence de certaines formes d'anglicismes que les Français eux-mêmes. Ceux-ci emploient un bon nombre de termes anglais (parking, week-end, footing, pull-over, side-car, sponsor, challenge) que les Francophones québécois rejettent. Le parler québécois comporte par ailleurs bien d'autres anglicismes, ici, c'est souvent la structure de la phrase et la syntaxe du parler (et de la langue écrite) qui se ressentent le plus de l'influence de l'anglais. Le développement de la technologie moderne a évidemment beaucoup contribué à l'envahissement de l'anglais au Québec, comme dans le reste du monde.*

*Il faut enfin ajouter que le français québécois est aussi composé d'un bon nombre de québécismes ou de canadianismes. Ceux-ci témoignent de l'adaptation de la langue à un milieu, un environnement, des moeurs. Ils sont le fait d'une langue bien vivante qui crée des termes*

et aussi des expressions pour désigner des choses, des situations propres à son environnement (poudrerie, tuque, avoir son voyage, amanchure de broche à foin, quétaine).

**Les variations du français parlé au Québec**

Ces différents facteurs, ces influences diverses expliquent le parler de la langue française du Québec, son originalité, ses particularités. D'un autre côté, le français québécois connaît aussi de nombreuses variations, il y a une étonnante variété d'accents sur le territoire du Québec, phénomène qui s'explique sans doute par les différentes sources de peuplement et aussi par la relative homogénéité régionale qui s'est développée à la faveur de l'isolement qu'ont connu certaines régions du territoire québécois durant un siècle ou deux. Ainsi, il y a un accent de Montréal et un autre de Québec, aisément identifiables. Il y a un parler de la Beauce et un autre du Lac-Saint-Jean, il y en a un de la Mauricie et un autre des Îles de la Madeleine. Il y a aussi un français rural, surtout dans les campagnes anciennes (le long du Saint-Laurent et du Richelieu), qui s'approche de la langue qui est parlée dans la province française de la Normandie. Il y a un français de la classe ouvrière, surtout dans les grandes villes, et un français de la petite et moyenne bourgeoisie. De plus, l'influence de l'anglais évoquée plus haut n'est pas également perceptible dans tous les milieux et dans toutes les régions. Elle est bien plus présente à Montréal que dans Charlevoix, par exemple. On la retrouve aussi beaucoup plus dans certains métiers et certains milieux de travail que dans d'autres.

Au-delà de ces variations et les recouvrant en quelque sorte, ce qu'on appelle couramment "le français international" trouve aussi sa place au Québec. On nomme ainsi un certain parler — inspiré principalement du parisien des milieux bourgeois et intellectuels — considéré, par convention, comme la norme, et qui sert d'une certaine façon de standard, d'étalon. C'est celui qu'ont adopté et qu'emploient les annonceurs et commentateurs des médias électroniques: la radio d'abord, depuis ses débuts, la télévision et la radio maintenant. C'est une langue qui n'a pas d'accent régional marqué et est parfaitement compréhensible dans tous les coins du Québec, de même que dans tous les pays francophones du monde.

À cause de la proximité de l'anglais, à cause aussi de son côté quelque peu archaïque et de son isolement, le français québécois a été et est toujours l'objet de jugements bien divers, souvent contradictoires. Certains l'ont jugé bien sévèrement, comme étant "du mauvais français",

un "patois". D'autres ont au contraire voulu valoriser le "joual" — terme qui sert à désigner le français populaire, celui qui est parlé surtout dans les classes moins scolarisées. Des écrivains ont écrit du théâtre et de la littérature en joual. On a aussi parlé du "franglais" pour évoquer les trop nombreux anglicismes du parler québécois — mais on a utilisé la même expression à propos du français parisien.

**Attitudes des Francophones québécois à l'endroit de la langue**

Il en résulte que bon nombre de Francophones du Québec ont une attitude ambiguë ou ambivalente à l'endroit de la langue parlée: ils sont fiers de parler le français mais ne sont pas certains de pouvoir être fiers du français qu'ils parlent. Il est cependant une chose dont les Francophones québécois sont unanimement heureux: c'est d'avoir conservé la langue française au milieu d'un continent anglophone. Ils ont tous le vif sentiment que ce fut là une difficile réussite que l'on doit aux nombreux sacrifices que durent faire leurs ancêtres et que c'est aujourd'hui leur responsabilité de "se souvenir" de ce passé et de le perpétuer dans le présent et l'avenir. C'est en effet ce lien entre le passé, le présent et l'avenir qu'évoque la devise du Québec: "Je me souviens", que chacun peut lire sur les plaques d'immatriculation.

Ce sont de tels sentiments qui peuvent expliquer que le Québec se soit doté depuis 1974 et 1977 d'une législation linguistique particulière. Elle fait du français la langue officielle de la province, comme la législation d'autres pays établit la priorité d'une langue. Elle a surtout pour objectif de franciser le milieu de travail et la vie économique du Québec, ce qui a entraîné de profonds changements dans les industries, les usines, les bureaux: traduction de catalogues, de documents, d'affiches, de notices, de conventions collectives, et diffusion d'une terminologie française technique reconnue. Elle a aussi voulu accueillir tous les enfants de parents immigrants dans le milieu francophone, par la fréquentation obligatoire de l'école française au primaire et au secondaire, et assurer le visage français du Québec par un affichage public qui soit dans la langue de la majorité.

Ces mesures audacieuses ont pu paraître exagérées à certains; elles se justifiaient si l'on voulait passer du statut de province bilingue que le Québec avait longtemps accepté à celui du vaste territoire français du Canada et de l'Amérique du Nord. Au début, beaucoup d'Anglophones et d'Allophones ont eu du mal à comprendre cette évolution et ce qui la motivait dans l'esprit des Francophones. Mais un changement s'est produit: la législation linguistique est maintenant acceptée et son

intention mieux comprise. Un nombre toujours croissant d'Anglophones québécois, surtout chez la jeune génération, parlent couramment le français, et les Allophones apprennent généralement le français en priorité. Il est certain que la législation linguistique a profondément modifié le profil du Québec et accentué son caractère francophone.

**Conclusion**

Si les Francophones québécois tiennent à leur langue et au visage français du Québec, c'est qu'ils ont le vif sentiment que c'est là la source de leur identité particulière et de l'originalité de leur culture en Amérique du Nord. Par ailleurs, comme nous l'avons montré, les Francophones québécois n'ont pas l'impression d'être isolés, dans la mesure où ils se réclament de la francophonie internationale à laquelle ils appartiennent. C'est en effet dans ce contexte qu'il faut situer la langue française parlée au Québec, un parler de la langue française parmi beaucoup d'autres dans le monde.

Divers facteurs ont contribué à créer cette langue française québécoise. Ses origines d'abord : le parler de l'Île-de-France comme fonds commun, et les accents des provinces françaises qui ont particulièrement contribué au peuplement de la Nouvelle-France. Les influences ensuite : celle des langues amérindiennes qui ont enrichi le français québécois de termes et de noms, celle de l'anglais, qui est évidemment bien présent, surtout dans les régions les plus urbanisées et les plus industrialisées du Québec.

Mais en même temps, le français québécois n'est pas une langue uniforme; on peut entendre plusieurs accents sur le territoire québécois. Cette diversité s'explique par un certain isolement des régions aux 18e et 19e siècles. Et elle perdure aujourd'hui malgré le français international qui est devenu familier depuis la généralisation de la radio et de la télévision.

Le français parlé au Québec a cependant été et est encore l'objet de diverses appréciations, souvent négatives. Cela explique, d'une part, que les Francophones québécois aient une attitude ambivalente à l'endroit de la langue parlée : ils n'en sont pas toujours fiers. Mais, d'autre part, ils sont cependant très fiers de l'avoir conservée. De plus, ils craignent toujours que son avenir soit incertain sur le continent nord-américain. C'est pourquoi ils ont si largement appuyé les législations linguistiques qui ont voulu protéger et promouvoir la langue française au Québec.

7

# LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Idéalement, nous aimerions présenter dans cette partie un portrait des francophones québécois. Mais il est difficile d'identifier un ensemble de traits qui caractérisent vraiment une population ou un groupe ethnique donné. D'abord, il est toujours périlleux de prétendre lire la psychologie d'un peuple. Par ailleurs, lorsqu'on s'en remet aux comportements observables, ceux de tous les jours, on risque de ne saisir que des traits ou des réalités plutôt superficielles et finalement assez peu distinctives du groupe concerné. Ainsi, lorsqu'on associe l'Américain au hamburger, le Français au pain-baguette et l'Allemand à la choucroute, on ne dit pas grand-chose au fond de ce que sont les nationalités américaine, française et allemande. En fait, ce qui spécifie le plus fondamentalement la culture d'un peuple, ce sont les éléments de sa vie que les personnes qui en sont membres reconnaissent comme leur appartenir, comme faisant partie de leur héritage et autour desquels elles expriment une solidarité indéfectible. Cette appartenance et cette solidarité se traduisent ordinairement dans une histoire commune, dans quelques grandes idées collectives, dans des choix politiques et, enfin, dans certains symboles et institutions.

Dans le cas des francophones québécois, la difficulté s'accroît du fait que leur culture ou leur personnalité collective est le produit de quatre composantes: c'est d'abord l'influence de la culture française et européenne qu'ils ont héritée de leur histoire, c'est, en deuxième lieu, l'influence de la culture américaine qui a toujours été largement diffusée au Québec, c'est ensuite l'ensemble des emprunts effectués à la communauté anglophone établie au Québec depuis plus de deux siècles, et c'est enfin leur propre expérience collective vécue pendant près de quatre siècles et nourrie à la fois de leurs inventions et des emprunts effectués aux divers groupes ethniques allophones avec qui ils ont partagé leur territoire (Amérindiens, Italiens, Allemands, etc.). Il en résulte que, parmi les habitudes de vie des francophones québécois, plusieurs ne leur sont pas exclusives.

Malgré cela, il peut être utile de décrire ces habitudes pour favoriser la connaissance mutuelle et les contacts entre groupes et individus de culture différente et appelés à partager une même vie collective.

## La vie domestique

Les traditions et coutumes relatives à la cuisine illustrent bien la diversité des éléments qui composent la culture des francophones québécois. Sur certains plans, cette cuisine n'a vraiment rien de

particulier. Comme tous les Occidentaux, les gens d'ici sont, surtout depuis quelques années, grands amateurs de prêt-à-servir ("fast-food"), qu'il s'agisse de hamburger, de hot dog, de poulet ou de fruits de mer. Destinée aux estomacs robustes, leur seule véritable contribution dans ce domaine de la cuisine rapide est de nature très populaire et se limite à la "poutine", mélange redoutable de pommes de terre frites, de fromage en grains et d'une sauce quelconque, à quoi les plus téméraires se plaisent à ajouter de la saucisse et du ketchup!

Parmi les classes moyennes et dans les milieux plus bourgeois, la cuisine européenne — la française en particulier — est très recherchée. Les villes de Québec et de Montréal sont d'ailleurs très réputées en Amérique du Nord pour la grande qualité de leurs restaurants. À ce titre, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, par la qualité de sa formation des cuisiniers, des pâtissiers et des gestionnaires, jouit d'une réputation internationale. Du reste, les Québécois consacrent à la table une part relativement importante de leurs revenus. De vieilles recettes traditionnelles sont toujours bien vivantes, surtout dans la cuisine familiale; on pense ici à la soupe aux pois, au pâté chinois, au pudding-chômeur, au pâté à la viande, aux fèves au lard, au rôti de boeuf du dimanche et aux diverses variétés de ragoûts (de pattes de cochon). Dans la même veine, il faut signaler deux traditions particulières, celles de la "dinde de Noël" et du "jambon de Pâques", et des mets typiquement régionaux comme la gibelotte de Sorel, la tourtière du Saguenay, la soupe aux gourganes, le sirop d'érable et le sucre d'érable de la Beauce. Enfin, mentionnons aussi que les francophones québécois sont très friands des cuisines étrangères, notamment la chinoise, la vietnamienne, l'italienne et la grecque.

Il en va du vêtement et de l'habitat un peu comme de la cuisine. Le costume conserve quelques traces des vieilles traditions: les tuques (portées surtout par les enfants), les chapeaux et manteaux de fourrure, les mocassins, les canadiennes. Dans l'ensemble, l'artisanat québécois, qui était surtout le fait des femmes, a subi de nombreuses mutations dans les dernières décennies mais il reste toujours bien vivant. Toutefois les ceintures fléchées et les bottes de castor ne réapparaissent que lors des carnavals et autres fêtes populaires. Dans la vie de tous les jours, le piéton de la rue Sainte-Catherine à Montréal ou de la Grande Allée à Québec pourrait se confondre aisément avec le Torontois ou le citadin de la plupart des villes américaines. Il s'en distingue toutefois par son goût pour les vêtements européens et par sa coquetterie; les

Francophones québécois ont en effet la réputation de porter une attention spéciale à leur mise (on dit alors qu'ils sont "fiers").

Quant à l'habitat, il reproduit très largement le modèle du bungalow, de la maison à appartements, du duplex, triplex et du gratte-ciel nord-américain. Mais encore là, les témoins du passé ne manquent pas. Dans certaines régions de la vallée du Saint-Laurent comme Charlevoix, Lanaudière ou la Montérégie, sans oublier la côte de Beaupré et l'île d'Orléans, on peut voir aujourd'hui des maisons paysannes des 18e et 19e siècles. À Québec et à Montréal aussi, il existe de nombreuses oeuvres architecturales de l'époque coloniale française et anglaise. Sous ce rapport, le Vieux-Québec (tout comme le Vieux-Montréal) est un lieu qu'il faut absolument visiter. L'architecture domiciliaire ménage aussi certaines surprises. À Montréal par exemple, le promeneur ne sera pas sans remarquer les escaliers qui ornent la façade de nombreuses maisons-appartements, surtout dans les vieux quartiers. C'est un trait qu'on ne retrouve guère ailleurs. En évitant les escaliers intérieurs, on a vu à sauver de l'espace, mais du même coup, on a créé un paysage urbain original tout en favorisant la sociabilité entre passants et résidents. De la même façon, dans le domaine du mobilier cette fois, il existe un style dit canadien qui n'a pas cessé de se transformer au cours du temps mais dont les traits originaux remontent aux 17e et 18e siècles.

Enfin, pour ce qui est des moyens de déplacement, on relève ici peu d'originalité. Il faut tout de même mentionner la motoneige, une invention québécoise due à Armand Bombardier et qui a connu un succès à l'échelle internationale. On pénètre ici dans le domaine des déplacements de plaisance, où l'influence amérindienne se fait sentir encore aujourd'hui sous la forme du canot et de la raquette.

**Les loisirs**

En conformité avec le modèle nord-américain, la société québécoise peut être qualifiée de société de loisirs. En général, la semaine de travail dure entre 35 et 40 heures, ce qui laisse une importante période de loisir — en particulier les samedis et les dimanches — qui est employée diversement selon les saisons. En été, les activités préférées sont la baignade, le camping, la pêche, la fréquentation des grands parcs, le vélo, la course à pied. Les francophones québécois ont en effet un goût très développé pour la nature, lequel est remarquablement servi par l'abondance des forêts, parcs, lacs et rivières. D'ailleurs, dans la plupart des régions du Québec, il est notable qu'un grand nombre de familles possèdent une maison d'été (un "chalet") généralement

située aux abords d'un lac ou d'une rivière et parfois à quelques kilomètres seulement de leur résidence principale. L'été est aussi la saison des vacances annuelles qui durent de deux à quatre semaines, au cours desquelles on fait habituellement un voyage en famille. Les provinces maritimes et l'Ontario sont des destinations très fréquentes. Mais les stations balnéaires de la côte-est américaine, la Floride et les pays d'Europe sont les lieux les plus recherchés. C'est aussi un usage courant que d'envoyer les enfants séjourner dans des colonies de vacances pour quelques jours ou quelques semaines. Chez les moins fortunés, il n'est pas rare de passer les vacances chez soi, à se bercer sur son balcon: prendre ses vacances à "Balconville", selon l'expression populaire...

Côté sport, mentionnons que l'été est la saison du baseball, une activité extrêmement populaire au Québec comme partout en Amérique du Nord. L'automne, souvent ensoleillé et doux, est la période de la chasse (à la perdrix, au lièvre, à l'orignal, etc.). C'est aussi, jusqu'en octobre, un temps très propice aux promenades en forêt; le feuillage prenant alors les couleurs les plus étonnantes donne lieu au festival des couleurs. Il faut aussi profiter du fait qu'à cette période de l'année, les températures plutôt fraîches ont chassé tous les moustiques...

L'hiver est la saison la plus typique. Pour les jeunes, c'est l'époque des "bonhommes de neige", des "glissades" en toboggan, du patinage en plein air. Pour les plus âgés, c'est la période du ski et de la raquette. C'est aussi le moment des vacances au soleil, en Floride ou dans les Caraïbes. Par ailleurs, les adeptes de la pêche blanche et de la motoneige demeurent très nombreux dans les milieux populaires urbains. Ces deux activités entraînent la reconstitution, dans le premier cas, de véritables villages érigés sur la glace des lacs et des rivières et, dans l'autre, d'immenses réseaux de chemins forestiers qui sillonnent littéralement toute la province. Mais pour tout le monde ou presque, l'hiver est la saison où il faut pelleter ou "gratter" pour déblayer son entrée de voiture, et c'est surtout la saison du hockey, le sport favori des Québécois. Les Francophones d'ici y ont toujours excellé et de nombreux héros populaires sont précisément des joueurs de hockey (Maurice Richard, Jean Béliveau, Guy Lafleur, Mario Lemieux, etc.).

Pour le reste, les Francophones québécois aiment bien la musique, le cinéma, les spectacles de variétés et l'humour, auxquels les villes de Montréal et de Québec consacrent chaque année des festivals

internationaux. Ils sont aussi grands amateurs de lecture, loisir qui vient au second rang dans leur préférence, tout juste après les activités à caractère physique. Enfin, parmi les gens moins aisés, les occupations les plus populaires sont les quilles, les fameux "bingos", les "parties de cartes" et, bien sûr, la télévision. Celle-ci mérite une mention particulière, non pas à cause de sa popularité — c'est un fait quasi universel aujourd'hui — mais à cause de l'originalité de son contenu. En effet, 90% des émissions francophones les plus populaires sont produites au Québec. Ceci inclut des séries et des téléromans de qualité comme Le temps d'une paix, Lance et compte, Cormoran ou Les filles de Caleb.

**L'homogénéité culturelle**

Par rapport aux autres populations de l'Amérique du Nord, les Francophones québécois de vieille ascendance se caractérisent par leur homogénéité culturelle relativement élevée, ce qui laisse place, bien sûr, à d'importants éléments de diversité. Ces quelque 5,6 millions d'individus descendent, pour le plus grand nombre, des mêmes ancêtres venus de France aux 17e et 18e siècles, ils parlent la même langue maternelle, héritée elle aussi de leurs ancêtres, et leur histoire a été marquée jusqu'à très récemment par une longue et intense tradition catholique. Les noms de famille les plus fréquents sont: les Tremblay, les Roy, les Gagnon, les Simard, les Ouellet, les Lavoie, les Pelletier, etc. Un dictionnaire généalogique, comme celui de Jetté, recense 16 400 familles avant 1730. De plus, leur langue est typique, à la fois par son accent et par ses expressions, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Les Francophones québécois ont aussi développé une mentalité qui les apparente plus aux Latins (Français ou Italiens) qu'aux Anglo-Saxons. On dit qu'ils ont le "sang chaud", qu'ils s'extériorisent facilement, qu'ils sont friands des réunions de familles ou d'amis, que ce sont des conteurs d'histoires et de blagues. Il y a certes beaucoup de vrai à cela, mais encore là la prudence est de mise. On note aussi beaucoup de diversité d'un milieu social à un autre, ou d'une région à une autre. Et plusieurs traits supposément bien certifiés se contredisent. Par exemple, les Francophones québécois ont eu longtemps la réputation d'être plutôt renfermés sur eux-mêmes, leur timidité les empêchant de s'ouvrir facilement aux autres. Pour les bien connaître, il vaut mieux faire ses propres découvertes en commençant par établir des liens avec ses compagnes et compagnons de classes ou de travail, avec ses voisins, etc.

## Conclusion

La culture d'une société est faite de grandes et de petites choses, d'événements majeurs et des habitudes de la vie quotidienne. Les activités et les habitudes de la vie quotidienne sont au moins aussi importantes que les grandes fêtes pour unir les membres d'une société, créer et entretenir des sentiments d'appartenance, marquer des traits communs susceptibles de produire une certaine homogénéité culturelle. Mais pour des nouveaux venus dans un pays, ce sont ces petites habitudes de la vie quotidienne qu'ils prennent le plus de temps à connaître, à comprendre et peut-être aussi à apprécier. Les fêtes nationales, les événements exceptionnels sont visibles par les grandes manifestations de foule qui les accompagnent souvent. Par contre, pour connaître la cuisine, les modes de vie, les loisirs d'un peuple, il faut entrer dans les familles, être admis dans leur intimité, participer à leur vie de tous les jours.

C'est un peu ce que nous avons fait dans ce chapitre, comme si quelques familles francophones québécoises nous avaient ouvert leur porte, accueillis à leur table, emmenés avec eux dans leurs vacances et leurs voyages.

8

# LES FÊTES, LES COUTUMES, LES NORMES

*Dans toutes les populations, la vie collective donne lieu à un certain nombre de conventions ou de consensus sur la manière d'effectuer telle ou telle chose, sur la façon de se comporter en telle ou telle occasion ou sur la signification qu'il convient d'attacher à certains événements ou périodes de l'année. En somme, toutes les populations se signalent par un ensemble de coutumes, de croyances, de fêtes ou de normes. On comprend qu'il est utile d'en être informé si l'on désire s'intégrer à une société en particulier.*

*Étant donné les changements profonds que la société francophone québécoise a subis dans les dernières décennies, il est important de ne pas confondre chez elle des coutumes et des symboles qui relèvent du passé et qui appartiennent désormais au folklore, avec d'autres coutumes et symboles qui, eux, reflètent le Québec actuel, bien vivant et avide de progrès. Longtemps, par exemple, la vie économique québécoise a été dominée par l'agriculture, comme celle de toutes les sociétés urbanisées d'aujourd'hui. En plus, puisqu'il s'agissait d'une société de peuplement relativement récent, les activités reliées à la colonisation et à la coupe forestière y tenaient beaucoup de place. Cette époque de l'histoire du Québec a suscité des traditions et des stéréotypes très particuliers, telle l'image du "colon" ou agriculteur-défricheur, avec sa ceinture fléchée, ou celle du bûcheron que la mythologie a dépeint comme un personnage rude, sacreur, buveur et batailleur, portant pantalon à bretelles et chemise à carreaux.*

*Ces types physiques ont disparu, même si les Québécois ont toujours leurs héros populaires comme le Frère André, un thaumaturge qui attire encore des pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, Victor Delamarre, un homme d'une force herculéenne, ou encore Jos Montferrand, un colosse que, selon la légende, aucun adversaire ne faisait reculer... Un peu dans le même ordre d'idées, mentionnons aussi le curé Labelle, un vigoureux ecclésiastique, coléreux et coloré, qui s'est voué à la cause de la colonisation des Laurentides (au nord de Montréal) à la fin du 19e siècle, ou encore Alexis le Trotteur, un habitant de Charlevoix qui, à la fin du 19e siècle lui aussi, avait la réputation de courir plus vite qu'un cheval, et même plus vite qu'un train, sur des distances pouvant aller jusqu'à 150 kilomètres! Même de nos jours, la télévision a donné naissance à de nouvelles figures légendaires, telles Rose-Anna Saint-Cyr, héroïne du Temps d'une paix, ou Émilie Bordeleau, la célèbre Fille de Caleb.*

Dans des musées ou dans des villages historiques ouverts aux touristes durant la belle saison, on peut visiter des reconstitutions de ce passé québécois, en particulier de l'ancienne vie rurale. Mais, encore une fois, il faut rappeler que toutes ces figures relèvent d'une réalité qui n'a plus cours aujourd'hui. Les Francophones québécois se sont pleinement convertis à la vie moderne nord-américaine et occidentale. Ils l'ont cependant fait à leur manière, à partir de ce qu'ils étaient et en s'inspirant de leurs propres traditions, de sorte que leur vie collective diffère quelque peu de celle de leurs voisins. Nous présentons ici un survol des principales composantes de cette vie collective.

**Les congés et les fêtes**

D'abord, la semaine de travail s'étend du lundi au vendredi, la journée normale commençant entre 8 h et 9 h pour se terminer entre 16 h 30 et 18 h. La "fin de semaine", selon une expression typement québécoise, commence en fin de journée le vendredi et va jusqu'au dimanche soir. Selon une tradition très vigoureuse au Québec, elle est surtout consacrée aux loisirs et à la vie de famille, sauf pour quelques milieux de travail, tels les employés de magasins ou le personnel hospitalier. Le samedi soir, en hiver, un très grand nombre de Québécois suivent à la télévision la retransmission d'un match de hockey du Canadien de Montréal ou des Nordiques de Québec; en été, c'est un match de baseball des Expos. Le dimanche est traditionnellement un jour d'inactivités où la plupart des industries et commerces sont fermés. Mais tout ceci est en train de se modifier.

À part la fin de semaine et les vacances annuelles, qui sont généralement prises en été, l'année est parsemée de congés et de fêtes. Parmi les fêtes d'origine ou à caractère religieux, on souligne encore aujourd'hui avec beaucoup de ponctualité la fête de Pâques; pour les catholiques, elle met fin au Carême, qui était autrefois une période de jeûne de quarante jours. Avec le déclin de la pratique religieuse, l'Avent et le Carême sont un peu tombés en oubli, mais non la fête du dimanche de Pâques qui donne ordinairement lieu à des réjouissances familiales. Dans la même veine, signalons également la fête de l'Action de grâces en octobre, la fête des Morts, le 2 novembre, et surtout la fête de Noël, le 25 décembre, avec le réveillon dans la nuit qui précède.

Les fêtes et célébrations à caractère laïque, public ou familial, sont plus nombreuses. En s'en tenant aux principales, mentionnons d'abord le Jour de l'an, avec le souper familial à la dinde ou à la tourtière, puis les fêtes du Carnaval et du Mardi gras qui se déroulent ordinairement

en février. Au printemps, dans presque toutes les régions du Québec, ce sont les "parties de sucre", au cours desquelles on célèbre le printemps retrouvé en dégustant divers mets préparés à partir de la sève de l'érable. En mai, le "congé de Dollard" rappelle le souvenir d'un personnage historique (Dollard des Ormeaux) associé à une bataille entre Blancs et Amérindiens en 1660. La légende créée autour de l'événement s'est aujourd'hui effacée et la popularité de Dollard tient avant tout à son congé institué au Québec en parallèle à la fête de la Reine Victoria célébrée au Canada anglais. En juin, on fête la Saint-Jean; d'abord célébration religieuse, elle est devenue au cours des ans la fête nationale des Québécois et ce caractère lui est officiellement reconnu par le gouvernement du Québec. Quant au 1er juillet, il commémore la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) qui, en 1867, a donné officiellement naissance à la Confédération canadienne. Ces deux fêtes mobilisent des clientèles différenciées selon leur allégeance politique ou "nationale". La suite de l'été, et surtout le mois de juillet, est consacrée à des festivals locaux qui s'étendent sur quelques jours et qui coïncident généralement avec la fête annuelle d'une municipalité. Ces festivals sont souvent pittoresques: ils mettent en valeur les traits de la vie locale et reflètent la diversité du Québec des régions. On connaît ainsi — parmi plusieurs dizaines d'autres — des festivals consacrés aux thèmes de la crevette, du miel, du bleuet, de la truite, du tissage, de la musique western, etc.

L'automne est marqué par la fête du Travail (premier lundi de septembre), célébrée aussi le 1er mai mais avec moins d'envergure, et par les très populaires "épluchettes" de blé d'Inde (ou maïs en épi). En novembre, comme partout en Occident, on souligne le jour du Souvenir, qui commémore l'armistice ayant mis fin aux deux Guerres mondiales. Le 25 du même mois, on fait encore mention de la Sainte-Catherine, fête traditionnellement associée à la "tire" placée en papillotes et distribuée aux enfants (friandises à base de mélasse).

Parmi les fêtes qui viennent d'être évoquées, certaines prennent surtout un caractère communautaire ou public (c'est le cas de la Saint-Jean, par exemple), tandis que d'autres reposent surtout sur le groupe familial. Certaines fêtes ne concernent d'ailleurs que la famille ou la parenté, à laquelle se joignent parfois des amis; ce sont les anniversaires de naissance, les mariages, les noces d'argent (25e anniversaire de mariage), etc. Un dernier domaine où la fête a souvent libre cours, c'est celui de la politique, plus particulièrement en périodes électorales.

en février. Au printemps, dans presque toutes les régions du Québec, ce sont les "parties de sucre", au cours desquelles on célèbre le printemps retrouvé en dégustant divers mets préparés à partir de la sève de l'érable. En mai, le "congé de Dollard" rappelle le souvenir d'un personnage historique (Dollard des Ormeaux) associé à une bataille entre Blancs et Amérindiens en 1660. La légende créée autour de l'événement s'est aujourd'hui effacée et la popularité de Dollard tient avant tout à son congé institué au Québec en parallèle à la fête de la Reine Victoria célébrée au Canada anglais. En juin, on fête la Saint-Jean, d'abord célébration religieuse, elle est devenue au cours des ans la fête nationale des Québécois et ce caractère lui est officiellement reconnu par le gouvernement du Québec. Quant au 1er juillet, il commémore la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) qui, en 1867, a donné officiellement naissance à la Confédération canadienne. Ces deux fêtes mobilisent des clientèles différenciées selon leur allégeance politique ou "nationale". La suite de l'été, et surtout le mois de juillet, est consacrée à des festivals locaux qui s'étendent sur quelques jours et qui coïncident généralement avec la fête annuelle d'une municipalité. Ces festivals sont souvent pittoresques, ils mettent en valeur les traits de la vie locale et reflètent la diversité du Québec des régions. On connaît ainsi — parmi plusieurs dizaines d'autres — des festivals consacrés aux thèmes de la crevette, du miel, du bleuet, de la truite, du tissage, de la musique westem, etc.

L'automne est marqué par la fête du Travail (premier lundi de septembre), célébrée aussi le 1er mai mais avec moins d'envergure, et par les très populaires "épluchettes" de blé d'Inde (ou maïs en épi). En novembre, comme partout en Occident, on souligne le jour du Souvenir, qui commémore l'armistice ayant mis fin aux deux Guerres mondiales. Le 25 du même mois, on fait encore mention de la Sainte-Catherine, fête traditionnellement associée à la "tire" placée en papillotes et distribuée aux enfants (friandises à base de mélasse).

Parmi les fêtes qui viennent d'être évoquées, certaines prennent surtout un caractère communautaire ou public (c'est le cas de la Saint-Jean, par exemple), tandis que d'autres reposent surtout sur le groupe familial. Certaines fêtes ne concernent d'ailleurs que la famille ou la parenté, à laquelle se joignent parfois des amis; ce sont les anniversaires de naissance, les mariages, les noces d'argent (25e anniversaire de mariage), etc. Un dernier domaine où la fête a souvent libre cours, c'est celui de la politique, plus particulièrement en périodes électorales.

Les Francophones québécois sont friands de grands rassemblements publics où ils expriment à la fois leurs idées, leurs passions et leur partisanerie politiques. Traditionnellement, ce genre d'assemblées était très courant et il a enrichi le folklore québécois de morceaux savoureux. On se souvient avec délices, par exemple, de cette déclaration enflammée d'un chef de parti d'opposition s'adressant à ses électeurs: "Avec ses politiques insensées, le parti au pouvoir vous a menés au bord du précipice; si on est élu, vous pouvez être sûrs qu'on va vous faire faire un pas en avant...". Une autre déclaration est restée célèbre. Au 19e siècle, deux partis se disputaient le pouvoir au Québec: le Parti libéral (les "rouges") et le Parti conservateur (les "bleus"). C'est ce dernier parti que le clergé appuyait parce qu'il protégeait davantage les institutions religieuses. En période d'élection, des curés avaient l'habitude de dire à leurs fidèles: "N'oubliez pas que le ciel est bleu et que l'enfer est rouge".

Aujourd'hui, les assemblées à caractère politique sont certainement moins pittoresques ou moins colorées. Mais elles sont encore très fréquentées, même en dehors des périodes électorales. Il faut s'en réjouir car elles sont un signe à la fois de la vitalité de la démocratie au Québec et de la volonté des citoyens de participer à l'élaboration des grandes décisions concernant leur société.

**Les rapports entre individus**

Malgré l'affaiblissement que lui ont fait subir l'urbanisation et la baisse spectaculaire de la fécondité, la famille est restée une cellule sociale importante. Mais les rapports entre ses membres sont évidemment très différents de ce qu'ils étaient dans le passé. Aujourd'hui, la répartition des tâches, la définition des statuts et la prise de décision obéissent de plus en plus au modèle de l'égalité entre l'homme et la femme, surtout parmi les jeunes couples. Les enfants jouissent d'une très grande autonomie, ce qui leur permet d'acquérir plus vite le sens des responsabilités. L'influence des parents sur eux s'exerce de moins en moins d'une façon autoritaire. Loin d'être fermé, le cercle familial est un lieu très ouvert aux amis, aux compagnons de classe ou de travail, aux voisins, et tout s'y déroule d'une manière très informelle. Il peut être utile de signaler ici que l'école tend à reproduire ce modèle de relation sociale. Ainsi, les rapports entre l'enseignant ou l'enseignante et ses élèves sont marqués par une grande cordialité plutôt que par la sévérité ou l'autoritarisme. En outre, on donne très tôt beaucoup de liberté aux élèves afin de favoriser chez eux l'accès à la maturité.

**Conclusion**

*En terminant, rappelons une mise en garde déjà faite au début de ce chapitre. Lorsqu'on veut connaître les traditions, les habitudes ou les symboles ayant cours dans une population, il faut savoir distinguer entre ce qui relève du folklore ou des stéréotypes et ce qui appartient vraiment à la culture bien vivante. À propos des Francophones québécois, cet avertissement est particulièrement important parce que leur culture traditionnelle s'est effacée depuis quelques décennies seulement. Certains observateurs continuent néanmoins de les percevoir à travers des clichés qui n'ont plus aucune signification aujourd'hui. Encore ici, on sera bien avisé de juger par soi-même.*

9

# LA LITTÉRATURE, LES ARTS, LA RECHERCHE

*La vie des arts et des lettres est l'une des manifestations les plus significatives d'une culture nationale. C'est aussi l'expression la plus tangible de sa spécificité et de sa vitalité. Sur ce plan, on peut dire que la culture québécoise francophone est en bonne santé. Selon le jugement de nombreux observateurs, les artistes et les littéraires québécois font preuve en effet d'un grand dynamisme. "Nous vivons une effervescence incroyable", disait récemment Robert Lepage, un homme de théâtre de la jeune génération qui s'est illustré sur les scènes internationales, tant du côté anglophone que du côté francophone. Essayons de montrer ce qui a pu motiver un tel énoncé.*

*Il est important de souligner la grande vitalité qui caractérise présentement la création littéraire et artistique au sein de la francophonie québécoise. Cette culture est plus que jamais posée comme bien vivante, c'est-à-dire créatrice, en quête d'inventions, à la recherche de nouveaux styles, de nouvelles formes. Il est difficile toutefois de caractériser les nombreuses tendances qui s'y affirment, tant elles sont diversifiées. Il n'y a plus ici de consensus et guère d'écoles: s'il y a une règle, c'est le non-conformisme, l'éclatement des genres. Enfin, un autre trait que ces tendances ont en commun, c'est de manifester une nouvelle forme de nationalisme, très ouvert au monde et très accueillant à ce qui est différent. Lise Bissonnette, actuelle directrice du journal Le Devoir, écrivait en 1988: "Rien de ce qui se passe ailleurs ne doit nous être étranger".*

*L'histoire de la littérature et des arts au Québec est marquée d'un événement important, la publication en 1948 du manifeste Refus global, par Paul-Emile Borduas et un groupe d'artistes. Il s'agit d'une sorte de réquisitoire qui protestait contre l'ordre établi au Québec et qui a été contemporain d'une véritable révolution dans le domaine de la culture. Une sorte de "rage de créer" (Pierre Bourgault) s'est emparée du Québec dans les années 1960. Aujourd'hui, Montréal est devenue un centre important de la vie culturelle internationale, comme on peut le voir notamment par ses grands festivals d'été (jazz, cinéma, danse, humour, etc). Dans les paragraphes qui suivent, nous allons faire un survol très rapide de cette vie littéraire et artistique francophone, en nous limitant aux dernières générations de Québécoises et de Québécois et à certaines de leurs figures dominantes, c'est-à-dire à ceux et celles de ses représentants qui ont su s'imposer au-delà du Québec (en Amérique, en Europe ou ailleurs dans le monde). Par la force des choses, il nous a fallu procéder ici à une sélection qui ne rend pas*

justice à chacun. Qu'on se rappelle donc que les énumérations ne sont pas exhaustives, elles ne visent qu'à illustrer, à fournir quelques repères.

**La littérature, les arts visuels, les arts de la scène**

D'abord, en ce qui concerne la littérature, il faut dire qu'elle a eu des débuts difficiles. Avant 1950, le roman le plus lu et le plus célèbre était Maria Chapdelaine, dont l'auteur (Louis Hémon) était un Français en séjour au Québec! Signalons toutefois l'influence de romanciers québécois comme Félix-Antoine Savard (Menaud maître-draveur, L'abatis), Gabrielle Roy (Bonheur d'occasion) Anne Hébert (Les chambres de bois), Germaine Guèvremont (Le survenant) et Roger Lemelin (La famille Plouffe), et de deux grands poètes: Émile Nelligan et Hector de Saint-Denys Garneau. Mais c'est surtout — encore une fois — avec la Révolution tranquille que le monde littéraire commença à manifester son dynamisme, avec des écrivains comme Paul Chamberland, Hubert Aquin, Marie-Claire Blais, Jacques Ferron, Andrée Maillet, Jacques Godbout, Victor-Lévy Beaulieu et autres. À ceux-là se joignirent ensuite les Réjean Ducharme, Yves Beauchemin, etc. Dans le domaine de la poésie, mentionnons parmi d'autres les noms de Gaston Miron, Alain Grandbois, Fernand Ouellette et Jean-Guy Pilon. Dans plusieurs directions, cette littérature s'affirme comme plus universelle qu'auparavant. Du reste, ses auteurs sont de plus en plus lus et publiés en France et dans d'autres pays francophones.

Il est intéressant aussi de noter qu'un certain nombre de littéraires utilisent la télévision comme voie d'expression. Selon une tradition québécoise, on continue aussi à y adapter des romans à succès (Les filles de Caleb, Elisa T.).

Dans les arts visuels, la peinture a longtemps accordé une place prioritaire aux couleurs et aux paysages du Québec (par exemple chez Clarence Gagnon ou Aurèle Suzor-Côté). Elle s'est ensuite ouverte davantage à des thèmes plus universels. Parmi les plus grands peintres québécois, il faut évidemment citer Paul-Emile Borduas, Alfred Pellan et Jean-Paul Riopelle, mais aussi Marc-Aurèle Fortin, René Richard et Jean-Paul Lemieux. De nombreuses oeuvres de ces artistes sont accessibles dans les principaux musées du Québec. Du côté de la sculpture moderne, quelques noms s'imposent tant par leur originalité que par leur rayonnement, c'est le cas d'Armand Vaillancourt, Germain Bergeron, Charles Daudelin, Robert Roussil. Dans les arts plastiques, il faut mentionner les Marcelle Ferron, Micheline Beauchemin et Mariette Vermette.

Enfin, dans le domaine cinématographique, il est certain que les producteurs francophones québécois sont handicapés par un marché relativement restreint et d'importantes contraintes budgétaires. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ont réussi à décrocher de nombreux prix à l'occasion de festivals à travers le monde. Nous pensons ici en particulier à Pierre Perreault, célèbre par ses documentaires (Le règne du jour, Pour la suite du monde), et à Denys Arcand (Le déclin de l'empire américain, Jésus de Montréal). Signalons aussi Gilles Carle (Maria Chapdelaine), Jean-Claude Lauzon (Un zoo la nuit) et Frédéric Back (L'homme qui plantait des arbres). Cette dernière oeuvre s'est du reste mérité un Oscar à Hollywood en 1988. À noter également Anne-Claire Poirier qui a produit plusieurs films dont l'impact social s'est révélé considérable.

Du côté des arts de la scène, le théâtre compte de grands pionniers, tels les Fred Barry, Hector Charland et Juliette Béliveau qui se produisaient au théâtre Arcade. Il faut aussi souligner les contributions particulières d'Émile Legault (fondateur et metteur en scène des Compagnons de Saint-Laurent, un incubateur d'importants comédiens et comédiennes), de Marcel Dubé (Le temps des lilas) et de Gratien Gélinas (Bousille et les Justes). Parmi les figures dominantes actuelles comme auteurs ou metteurs en scène, on doit mentionner Michel Tremblay et André Brassard (Les Belles-soeurs), de même que Robert Lepage (La trilogie des dragons). Parmi les compagnies théâtrales actuelles les mieux établies, on connaît le Théâtre du Nouveau Monde, le Rideau vert, la Compagnie Jean Duceppe et la Nouvelle compagnie théâtrale. Des troupes plus jeunes comme Carbone 14 et le théâtre Ubu se produisent dans de nombreux pays. Il y a aussi d'autres troupes d'avant-garde en émergence comme Tangente Danse actuelle, ou Repère qui a eu beaucoup de succès à New-York. On relève, par ailleurs, quelques initiatives extrêmement populaires comme la pièce Broue, qui compte maintenant plus de 1300 représentations et les théâtres d'été qui attirent un public important.

**La musique et la danse**

Chez les Québécois francophones, on retrouve une tradition musicale qui tient ses origines des colons français des 17e et 18e siècles. À cette époque et jusqu'à récemment, tout événement à caractère religieux, civil ou familial était prétexte à la chanson et à la danse, accompagnées de musiciens, dans tous les villages et les divers quartiers des villes. Il en est résulté une somme importante de danses et de chansons folkloriques qui sont reprises encore aujourd'hui en certaines occa-

sions. Ce patrimoine a été relevé ou mis en évidence, entre autres, par l'ethnologue et folkloriste Marius Barbeau, Charles-Émile Gadbois, Mme Bolduc, le Quatuor Alouette, Jacques Labrecque, Ovila Légaré et Hélène Baillargeon. Cet attachement à une culture populaire s'est maintenu jusqu'à ce jour. Aussi, depuis plusieurs décennies, retrouve-t-on des Québécoises et des Québécois qui, nourris de ce fond culturel, ont émergé dans divers domaines des arts populaires et de la musique classique au point d'être, pour un bon nombre d'entre eux, reconnus internationalement. Ces divers domaines sont rapidement explorés ci-après.

La comédie musicale a eu une certaine difficulté à s'implanter; deux grands succès sont toutefois à signaler: Starmania (Luc Plamondon) et Nelligan (Michel Tremblay, André Gagnon). Dans l'ensemble, la musique classique et la danse se portent beaucoup mieux. La première est brillamment représentée par l'Orchestre symphonique de Montréal (dir.: Charles Dutoit) et des interprètes comme Angèle Dubeau (violon), Louis Lortie et André Laplante (piano). Il convient de souligner aussi la contribution de la Société de musique contemporaine du Québec à la création et à la diffusion de la musique actuelle. Quant à la danse, elle est surtout connue grâce à des artistes réputés comme Annick Bissonnette et Louis Robitaille. Enfin, la nouvelle danse se porte également très bien, grâce à l'audace de jeunes créateurs comme Jean-Pierre Perreault, Édouard Lock et Ginette Laurin (troupe O Vertigo), qui comptent également parmi les animateurs du Festival international de la nouvelle danse, tenu tous les deux ans à Montréal.

L'opéra a eu et possède encore des chanteurs et chanteuses du Québec reconnus de par le monde. Citons Raoul Jobin (Opéra de Paris), Léopold Simoneau et Pierrette Alarie (Metropolitan Opera de New York), Joseph Rouleau, Robert Savoie et André Turp (Covent Garden de Londres), et d'autres qui présentement sont sollicités de toutes parts: Gabrielle Lavigne, Claude Corbeil, Nicole Lorange et Colette Boky. On ne saurait oublier Pauline Donalda (Metropolitan Opera) qui fut le professeur de grands chanteurs et qui a fondé l'Opéra Guilde de Montréal et Jean-Paul Jeannotte (Opéra de Paris) qui fut le directeur artistique de l'Opéra de Montréal.

Dans un domaine plus populaire, la musique rock fait aussi pas mal de bruit. Centrée d'abord sur des groupes comme Harmonium ou Offenbach, l'attention du public s'est ensuite déplacée vers Gerry Boulet et Marjo.

Les Francophones québécois sont également très friands de variétés (Cirque du Soleil) et d'humour. Dans ce dernier genre, ils sont bien servis autant par des groupes (Rock et Belles Oreilles, Ding et Dong, le groupe Sanguin) que par des monologuistes (Daniel Lemire, Clémence Desrochers, Sol, Yvon Deschamps et plusieurs autres) qui se produisent notamment au Festival Juste pour rire. De nombreux imitateurs s'illustrent également, les plus connus étant Jean-Guy Moreau et André-Philippe Gagnon qui est très actif sur toutes les scènes nord-américaines.

Mais le domaine qui attire peut-être le plus la faveur du public est celui de la chanson. Au temps de la Révolution tranquille, plusieurs de ses représentants (comme Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Claude Léveillée, Jean-Pierre Ferland, Renée Claude, Robert Charlebois et autres) se sont associés très étroitement à la cause du Québec. À cet égard, certaines chansons de Gilles Vigneault (Mon pays, Les gens de mon pays, Gens du pays) ont pris une grande valeur symbolique aux yeux des francophones d'ici. Ajoutons, comme interprètes, Ginette Reno et Diane Dufresne. Appartenant à une génération plus jeune, d'autres ont emboîté le pas, c'est le cas notamment de Michel Rivard (La complainte du phoque en Alaska), Paul Piché, Marie-Claire Séguin et Richard Séguin. Enfin, parmi les plus jeunes, Céline Dion, Roch Voisine et Luc de Larochelière sont en train d'acquérir un véritable statut de vedette internationale.

Rappelons que cet aperçu se limite aux noms qui se sont le plus imposés hors des frontières du Québec. Ces noms ne constituent donc pas toute la vie culturelle de la francophonie québécoise, mais ils en sont très représentatifs. Par leur exemple, on voit que cette francophonie nord-américaine est bien en vie. Dans un contexte ethnique désormais plus diversifié, il est assuré que la culture québécoise va non seulement continuer de s'épanouir mais aussi pousser de nouvelles branches qui vont la fortifier et l'enrichir, pour en faire une francophonie de plus en plus créatrice qui apporte à la civilisation occidentale une contribution modeste, certes, mais de plus en plus originale. Il est fort à propos de mentionner ici des noms comme: Guido Molinari (peinture), Louis et Gino Quilico (opéra), Naïm Kattan (littérature), Eddy Toussaint (danse), Alice Poznanska Parizeau (roman), lesquels représentent des apports très importants de Néo-Québécois à la vie artistique de la francophonie québécoise.

**La recherche**

Toujours dans le domaine intellectuel, mais en marge des arts et des lettres, un autre champ témoigne de la vitalité culturelle du Québec,

c'est celui de la recherche. Il convient de l'évoquer brièvement pour illustrer d'une autre manière l'ampleur des progrès réalisés depuis trente ans.

Selon des statistiques compilées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, les universités québécoises forment aujourd'hui trois fois plus de bacheliers qu'en 1960 et six fois plus de maîtres et de docteurs. Le nombre de professeurs y est passé de 1 400 à 8 000. Également, le nombre de centres de recherche est passé de six à plus de 900, pendant que le financement accordé s'accroissait de 6,5 millions $ en 1960 à près de 350 millions $ en 1991.

Jadis, les percées des chercheurs québécois à l'extérieur étaient des exploits isolés. Aujourd'hui, elles sont relativement fréquentes et elles se traduisent par une participation importante aux compétitions et colloques internationaux. Également, de plus en plus de francophones québécois publient dans les revues occidentales les plus prestigieuses. Dans ce contexte, les sciences pures, les sciences sociales et les sciences humaines, en particulier, tirent très bien leur épingle du jeu.

Il est bon de rappeler que le monde universitaire représente une infrastructure de la plus grande importance pour la culture québécoise. Sa force et son dynamisme démontrent qu'il est réaliste de parier sur l'avenir de la francophonie en Amérique du Nord.

**Conclusion**

L'image qui vient d'être tracée de la vie intellectuelle au Québec pourrait sembler complaisante si elle n'était appuyée sur des témoignages très nombreux d'observateurs d'ici ou d'ailleurs. Du reste, le but poursuivi n'était pas de faire une apologie bien futile mais de montrer qu'il y a une manière de vivre pleinement et en français l'aventure américaine. En fait, le vrai pari des francophones québécois, c'est plus que de survivre culturellement: c'est de contribuer un peu à cette civilisation nord-américaine et lui rendre ainsi une partie de ce qu'ils en ont reçu.

10

# LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

La volonté des Francophones québécois d'affirmer leur identité s'est traduite entre autres par le nationalisme. Toutefois, celui-ci s'est présenté sous différentes formes tout au long de l'histoire du Québec. Il est utile de présenter sommairement celles qu'il a prises depuis le 19e siècle.

## Le nationalisme québécois au cours des ans

Le fort sentiment d'appartenance qui caractérise les Francophones québécois peut s'expliquer par divers facteurs: homogénéité culturelle et linguistique, vieille tradition de lutte politique et constitutionnelle, attachement aux lieux familiers, au territoire ancestral. En effet, ce sentiment a comme principal foyer de référence le territoire et l'État du Québec, sans oublier la réalité importante de la francophonie hors Québec, en particulier au nord de l'Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Ce phénomène s'est particulièrement exprimé dans les représentations et idéologies politiques, les projets de société et les comportements électoraux à l'échelle fédérale. En somme, le sentiment d'identité cherche à se définir en fonction de l'appartenance à une collectivité (une nation) et de son ancrage sur un territoire donné.

Le nationalisme a profondément marqué le Québec, tout comme il a marqué la plupart des sociétés d'Occident depuis plus de deux siècles. Le concept de nation décrit essentiellement un regroupement de personnes qui vivent sur un territoire, qui partagent des valeurs, des habitudes, une histoire, des aspirations, et qui sont régies par une organisation politique commune. Parmi ces éléments constitutifs, le territoire, le sentiment d'appartenance et l'organisation politique sont déterminants. Mais toute nation, pour prendre forme, se développer et s'affirmer, a besoin d'une organisation politique. Une telle organisation prend habituellement la forme d'un État. Par ailleurs, tout nationalisme passe par l'affirmation des caractéristiques propres à une population donnée et possède un contenu social positif. La reconnaissance souhaitée peut emprunter différentes voies: d'une simple identité culturelle à l'indépendance politique totale. Le nationalisme québécois est aujourd'hui partagé entre ces deux pôles.

Il a toutefois beaucoup évolué au cours des deux derniers siècles. On peut dire qu'il a pris racine dans la première partie du XIXe siècle, au moment où les mouvements de libération nationale étaient de plus en plus nombreux en Europe et en Amérique du Sud. Au Canada et notamment au Québec, le mouvement a d'abord emprunté la voie des luttes parlementaires. Il s'agissait de mettre fin à la domination exercée

par l'Empire britannique sur la colonie (le "Bas-Canada") et ses institutions politiques et économiques. Le mouvement des Patriotes, dirigé par Louis-Joseph Papineau, visait à prendre le contrôle de l'État québécois dans le but de préserver les lois, la religion, la langue, les institutions et ainsi assurer le développement de la société "canadienne-française" de l'époque. Le combat mené par Papineau s'est buté à la résistance des institutions impériales et l'a conduit à opter pour l'action armée. Ce mouvement fut sévèrement réprimé par l'armée britannique.

L'échec de la rébellion des patriotes de 1837-1838 a eu des répercussions sur la façon dont les Francophones québécois ont ensuite défini le nationalisme et poursuivi leur lutte. Le nationalisme progressif de Papineau a cédé la place à un nationalisme beaucoup plus conservateur et restreint à ses dimensions culturelles. Il s'est défini par la sauvegarde de la religion catholique, de la langue et des institutions canadiennes-françaises, notamment les institutions éducatives confessionnelles. Dans ce contexte, le clergé a joué un rôle déterminant jusqu'aux années 1950. Ses porte-parole mirent l'accent sur la primauté de l'agriculture, la conservation des traditions, l'importance de la famille et la préséance des valeurs spirituelles sur la vie matérielle. Avec l'appui des professions libérales, ils ont cherché à protéger la culture francophone contre les dangers de l'américanisation et des changements associés au développement industriel et urbain.

Mais, à compter des années 1960, au nationalisme traditionnel et conservateur s'est substitué un nationalisme renouvelé et progressif. Celui-ci a rompu avec les attitudes de retranchement et de méfiance qui caractérisaient la période antérieure. De plus, il mit de l'avant la nécessité de recourir à l'État provincial pour assurer un meilleur développement économique et social. L'État se présentait donc comme un outil permettant aux Québécois d'améliorer leur situation économique, d'affirmer leur spécificité culturelle et de développer de nouveaux services sociaux. Le recours à l'interventionnisme étatique s'imposait faute de pouvoir compter sur de puissantes institutions économiques dans le secteur privé.

En vertu de cette réorientation, la place de l'Église a été remise en question dans un ensemble de secteurs où le clergé occupait auparavant une place prépondérante: éducation, assistance sociale, culture, redistribution des richesses. Du même coup, la nation canadienne-

française allait s'identifier de plus en plus à la société et au territoire québécois. Ce changement découlait principalement du nouveau rôle joué par l'État, celui-ci ayant juridiction sur son territoire. D'ethnique qu'il était, le nationalisme québécois allait se définir de plus en plus en fonction du territoire et de la société qui l'habitait. Ainsi, être québécois ne signifiait plus être Canadien français de "vieille souche"; la définition s'étendait à l'ensemble des habitants du Québec. Cependant, l'État québécois s'investissait d'une responsabilité spéciale à l'endroit de sa majorité francophone. Ce nationalisme allait entraîner les Francophones québécois à cesser de se considérer comme une minorité à l'échelle du Canada pour se donner les moyens de s'affirmer comme majorité au sein du Québec.

Le nationalisme a donc été longtemps alimenté par la question linguistique et le problème de l'infériorité socioéconomique des Francophones tant au Québec qu'au Canada. Les progrès réalisés dans ces deux domaines au cours des années 1960 et 1970 et la prise de conscience de nouveaux problèmes ont modifié les contours de la question nationale. La concentration de la population dans les grands centres urbains, la dénatalité et l'intégration des immigrants et des allophones sont désormais des sujets qui retiennent de plus en plus l'attention.

**Le nationalisme québécois et la politique**

Par ailleurs, le nationalisme n'est pas sans avoir suscité une redéfinition des rapports qu'entretiennent les gouvernements du Québec et du Canada. En effet, la croissance de l'État québécois entrait en concurrence avec les activités de l'État fédéral. De plus, l'État du Québec se confrontait à une vision différente du rôle que devait jouer un État provincial dans la promotion de ses intérêts. Alors que, pour l'État fédéral, le Québec ne représentait qu'une province comme toutes les autres, l'État du Québec cherchait à obtenir de nombreux pouvoirs afin d'assurer un développement qui tiendrait compte de sa spécificité culturelle et sociale. De plus, le gouvernement canadien a imposé une image multiculturelle et multiethnique du Canada où les Francophones sont ultimement perçus comme un groupe ethnique minoritaire parmi d'autres. Cette vision multiculturelle est rejetée par beaucoup de Francophones québécois au profit d'une vision pancanadienne se fondant sur l'égalité des deux peuples fondateurs, auxquels s'ajoutent les plus anciens occupants que sont les Amérindiens. Pour certains, l'avenir du Québec n'est possible qu'au prix d'un important réaménagement des pouvoirs entre les États central et québécois. Pour d'autres, il passe par la création d'un État québécois souverain qui établirait par

la suite le type de relations à entretenir avec les autres États souverains, dont bien entendu le Canada.

Depuis la Révolution tranquille, le nationalisme a marqué profondément la vie politique québécoise. Les partis politiques ont continuellement articulé leurs projets de société autour de cette question. Le Parti libéral du Québec a été le premier véhicule politique d'un nouveau nationalisme progressiste. C'est en effet au sein de ce parti que furent élaborés les grands thèmes qui ont présidé à la modernisation du Québec lors de la Révolution tranquille.

Les Francophones québécois ont rompu avec les vieilles peurs qui les avaient poussés à se refermer sur eux-mêmes et ils s'ouvrirent aux courants d'idées contemporains. Ce nouvel état d'esprit a inspiré les nombreuses réformes qui ont été décrites plus haut. L'Union nationale, qui reprit le pouvoir en 1966 sous la direction de Daniel Johnson, mit de l'avant l'idée que l'égalité des deux peuples fondateurs soit officiellement reconnue au Canada, à défaut de quoi le Québec devrait faire cavalier seul. Cette idée fut à l'origine du fameux slogan "égalité ou indépendance". Au même moment, divers mouvements indépendantistes ou souverainistes se constituaient. Une aile souverainiste a même tenté de s'affirmer au sein du Parti libéral provincial. Elle s'en est dissociée et a fini par fonder en 1968 le Parti québécois, sous la gouverne de René Lévesque. Après la victoire du Parti libéral en 1970, le Parti québécois a rapidement remplacé l'Union nationale comme principal parti d'opposition. Il a remporté les élections en 1976 et en 1981 et formé le gouvernement pendant neuf ans. Il s'est fait lui aussi l'avocat d'un transfert des pouvoirs du gouvernement central vers le gouvernement du Québec. Toutefois, il s'est nettement différencié des autres partis dans la mesure où il s'est donné comme ultime objectif l'accession du Québec à la souveraineté politique.

Le résultat du référendum de 1980 sur la souveraineté du Québec (41% de "oui") a provisoirement refroidi l'intérêt de la population pour les négociations constitutionnelles jusqu'à ce que le gouvernement du Parti libéral du Québec dirigé par Robert Bourassa présente en 1987 ses conditions pour signer, en 1990, la Constitution canadienne dont le Québec avait été exclu lors de son rapatriement en 1982 par le gouvernement fédéral du libéral Pierre-E. Trudeau. L'échec de ce qui est connu comme l'Accord du lac Meech a relancé au Québec, en 1990, la volonté d'obtenir plus de pouvoirs du gouvernement canadien

*ou, à défaut, d'accéder à la souveraineté politique. Dans l'ensemble, tous les partis politiques québécois épousent la cause nationaliste, mais chacun le fait à sa façon, en préconisant des formules et des programmes entre lesquels les citoyens sont appelés à choisir.*

*Le nationalisme ne s'est pas manifesté uniquement à l'intérieur des structures partisanes. Il a aussi été à l'origine de la constitution de nombreux groupes de pression qui visent à défendre les intérêts des Francophones québécois. On pense ici entre autres à la Société Saint-Jean-Baptiste, au Mouvement national des Québécois et au Mouvement Québec Français.*

**Conclusion**

*C'est le sentiment d'appartenance des Francophones québécois qui fonde principalement l'identité nationale. Les contenus du nationalisme qui en est l'expression ont changé avec le temps. Ce nationalisme se veut aujourd'hui de plus en plus ouvert aux influences extérieures ainsi qu'aux apports des groupes minoritaires implantés ici. Il entend ainsi refléter ce sentiment d'appartenance en même temps que le caractère spécifique du Québec, à commencer par sa langue, sa culture et ses traditions. Idéalement, ce nationalisme entend incarner la volonté actuelle des Francophones québécois de poursuivre, comme société progressiste, ouverte et moderne, leur développement vers une autonomie de plus en plus marquée.*

11

# LES FRANCOPHONES QUÉBÉCOIS ET LES AUTRES QUÉBÉCOIS

*Les Francophones québécois de vieil établissement, provenant de familles arrivées avant 1760, composent la majorité de la population québécoise et c'est leur culture qui donne son sens et son axe central à la culture québécoise. À côté d'eux, partageant leur vie et leurs activités, il y a d'autres Québécois: les autochtones d'abord, puis ceux qui ne sont pas francophones d'origine, mais dont les souches sont établies au Québec depuis plus d'une génération (les Anglo-Québécois et plusieurs groupes d'Allophones: Italiens, Grecs, Juifs, etc.) et enfin, les immigrants et réfugiés de date récente, parmi lesquels certains ne sont citoyens canadiens que depuis peu de temps. Ils sont des Québécois, même s'ils ne partagent peut-être pas encore pleinement la culture francophone.*

*Nous allons esquisser ici l'histoire des relations des Francophones québécois avec tous ceux qu'on peut appeler, faute de mieux, "les autres", plus précisément les autres Québécois. Nous ferons à ce sujet un survol depuis les débuts de la colonie de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. On entend parfois dire que les Francophones ne sont pas très accueillants pour les nouveaux venus au Québec, qu'ils peuvent même être intolérants à leur égard et avoir des comportements xénophobes. Il y a dans ces affirmations du vrai et du faux: nous aurons l'occasion dans ce chapitre d'expliquer les attitudes des Francophones devant l'immigration et les immigrants.*

## Un long passé de contacts avec les autres

*Commençons par souligner que, contrairement à ce qu'on affirme souvent, les Francophones ont un long passé de contacts avec "les autres". Cela a commencé dès le début de la colonie, lorsque les premiers colons sont entrés en contact avec les autochtones, premiers occupants du territoire. Les Français ont alors fait alliance avec certains de ces autochtones, les Hurons et les Algonkiens en particulier. Cela les a même entraînés dans des guerres où ils durent affronter d'autres Amérindiens. Ce fut là l'origine d'une longue série d'alliances, de rapports et parfois aussi de conflits avec les Amérindiens de tout le Nord-Est de l'Amérique du Nord. On connaît aussi les nombreuses péripéties des échanges commerciaux entre Français et Amérindiens, d'où est née la légende qui a entouré les "coureurs des bois", lesquels servaient d'intermédiaires entre les tribus éloignées et les commerçants de Québec et de Montréal.*

*Par la suite, une autre série de contacts avec des "étrangers" s'est amorcée au début du 18e siècle. À ce moment, les colons français qui*

s'étaient installés en Nouvelle-France et y avaient fait souche ont commencé à s'appeler "Canadiens" et à se distinguer des "Français", c'est-à-dire de ceux qui venaient dans la colonie pour un court séjour, tels les commerçants qui y passaient l'été et qui n'avaient pas l'intention d'y demeurer. Bien des témoignages écrits sont restés, qui attestent de différences marquées d'esprit, de moeurs, de coutumes entre les "Canadiens" et "les autres". Un nouveau peuple émergeait dans le creuset de la Nouvelle-France, qui, de diverses manières, se démarquait de plus en plus des "étrangers".

On sait qu'après la Conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, les "Canadiens" ont pendant quelques décennies espéré que les armées françaises reviendraient chasser les Anglais. Ceux-ci étaient donc à leurs yeux des "étrangers" qui s'étaient acquis droit de cité à titre de conquérants. Cet espoir s'est progressivement estompé. Mais les Francophones ont continué de s'appeler eux-mêmes des "Canadiens", tandis que les autres demeuraient des "Anglais", les uns et les autres partageant néanmoins le même territoire, dans une cohabitation qui dure maintenant depuis plus de deux siècles.

Au 19e siècle, les Francophones ont été témoins de plusieurs vagues d'immigration, en particulier en provenance des îles britanniques. La plus connue et la plus importante fut sans doute celle des Irlandais venus ici en grand nombre pour fuir la famine et l'épidémie qui sévissaient alors en Irlande. Malgré la différence de langue, ceux-ci avaient en commun avec les Francophones d'être des catholiques. Beaucoup furent accueillis dans des familles francophones, ou se sont mariés à des Francophones, ce qui explique qu'un certain nombre de Francophones québécois portent aujourd'hui des noms irlandais. Une autre vague d'immigrants, moins connue celle-là, fut celle des Acadiens venant trouver refuge au Québec au retour de leur exil aux États-Unis. Plusieurs villages furent alors créés par ces Acadiens, particulièrement dans la région de Lanaudière, où les noms acadiens sont encore très nombreux.

Au début du 20e siècle, ce furent des Italiens et des Juifs qui arrivèrent nombreux et qui s'installèrent presque tous à Montréal. Des "quartiers italiens" devinrent identifiables, avec leurs paroisses "nationales" qui existent toujours, leurs restaurants devenus très populaires chez les Francophones et une certaine architecture qu'on retrouve en maints endroits de Montréal. Plusieurs de ces Italiens adoptèrent le français

comme langue seconde, devinrent même Francophones, s'allièrent à des familles canadiennes-françaises. Les Juifs se sont aussi rassemblés dans des quartiers nettement identifiés. Plusieurs de ces immigrants juifs d'avant la Première Guerre mondiale et d'entre les deux guerres apprirent à maîtriser le français, car ils s'intéressaient particulièrement à des entreprises commerciales qui les mettaient en contact avec une clientèle francophone. Par ailleurs, ils ne furent pas admis dans les écoles catholiques et, en vertu d'une entente, ils furent reçus dans les écoles protestantes, qui toutes étaient alors de langue anglaise. Les Juifs se sont donc rapidement identifiés à la communauté anglophone du Québec.

**L'immigration depuis la Deuxième Guerre mondiale**

C'est évidemment depuis la Deuxième Guerre mondiale que l'immigration est devenue au Québec un fait de grande importance. Les Francophones montréalais plus que les autres ont été en contact avec ces nouveaux venus. Tous les continents, tous les coins du monde se sont subitement trouvés représentés par ces immigrants: Europe, Amérique du Sud et Amérique centrale (notamment, les Caraïbes), l'Afrique (surtout l'Afrique du Nord), le Proche et le Moyen-Orient et aussi l'Extrême-Orient. Il est certain qu'une vague aussi massive d'immigrants a représenté un choc pour les Francophones du Québec, comme ce fut aussi le cas dans le reste du Canada, particulièrement en Ontario. Cela est spécialement vrai pour les Francophones montréalais: c'est presque exclusivement dans la région métropolitaine de Montréal que viennent s'établir les immigrants. On voit alors se dessiner deux Québec: celui de la région de Montréal, de plus en plus diversifié, et tout le reste du Québec qui devient toujours plus homogène et plus francophone à mesure que les Anglophones quittent l'Estrie, Sherbrooke ou Québec pour se regrouper dans la région de Montréal. Malgré cela, la question de l'intégration des nouveaux venus, même si elle se pose concrètement surtout à Montréal, est aujourd'hui présente à la conscience de tous les Québécois.

On entend souvent dire par les immigrants que les Francophones québécois prennent bien du temps avant de ne plus considérer ces nouveaux venus comme des étrangers. Après avoir vécu plusieurs années ici, et y avoir même élevé une famille, un Hongrois ou un Français d'origine se font encore demander d'où ils sont originaires. Certains en sont irrités et ont tendance à voir dans ces questions moins de la curiosité qu'une manière de marquer la différence entre les Québécois "pure laine" et tous les autres.

*Il est vrai — on doit le reconnaître — qu'il faut peut-être au moins une génération avant de n'être plus perçu comme un nouveau venu au Québec. Mais cela n'est-il pas un fait assez général dans tous les pays d'immigration? N'y a-t-il pas une part d'illusi chez les immigrants à croire qu'ils seront, en quelques années seulement, intégrés et considérés comme des natifs du pays? On sait que dans un bon nombre de pays qui accueillent des immigrants, ceux-ci sont considérés indéfiniment comme des immigrants, à qui on tarde longuement à reconnaître des droits civiques (droit de vote, droit d'être élu à une charge publique, droit à l'enseignement gratuit et aux soins de santé, etc). Ces immigrants ne sont considérés que comme une main-d'oeuvre d'appoint, généralement non qualifiée, qu'on retournera dans leur pays d'origine quand on n'aura plus besoin d'eux.*

*Tel n'est pas le cas au Québec, pas plus que dans l'ensemble du Canada. Les immigrants deviennent ici rapidement (3 ans) citoyens de plein droit, avec tous les privilèges accordés à la citoyenneté. Ceci n'est jamais remis en cause par aucun Québécois, même "pure laine", et cette question n'est même jamais abordée dans les médias. Contrairement à l'image trop souvent acceptée, les Francophones québécois ont donc une longue habitude de contacts avec des nouveaux venus et ont toujours eu en général une attitude ouverte. On en voit encore aujourd'hui un témoignage vivant dans l'attrait qu'un bon nombre de couples et de familles ressentent pour les adoptions internationales. Cependant, l'attitude d'accueil des Francophones n'a pas été toujours bien servie dans le passé par un système d'enseignement structuré sur la base de la confessionnalité.*

**Les immigrants, perçus comme une menace au marché du travail et à la culture**

*Aux yeux des résidents d'un pays, les immigrants peuvent paraître "suspects" à deux égards: soit sur le marché du travail, soit pour la culture. En ce qui concerne le premier danger, c'est généralement parce qu'on craint de voir les immigrants occuper des emplois aux dépens des résidents. Cette crainte s'exprime surtout dans des périodes de crise économique et de chômage et, parfois, lorsque de riches immigrants acquièrent des industries locales. Les Francophones québécois qui partagent de telles craintes agissent comme les citoyens de tous les autres pays qui accueillent des immigrants, ce qui, bien sûr, ne justifie pas leur attitude. C'est d'ailleurs pour des raisons économiques, pour protéger leur marché du travail et aussi leur paix sociale, que la plupart des pays du monde sont peu ouverts à l'immigrat ~n. En comparaison de tous ces pays, bien que le Québec souffre d'un taux de chômage*

chronique plutôt élevé, chez les Francophones, on entend assez peu d'opposition à la venue d'immigrants, pour des motifs économiques.

C'est plutôt pour l'avenir de leur culture que les Francophones ont exprimé et expriment des craintes. Ils ont vu en effet les immigrants, surtout ceux qui sont venus depuis la Deuxième Guerre mondiale, apprendre l'anglais plutôt que le français, fréquenter l'école anglaise, s'identifier et s'intégrer à la majorité canadienne, les Anglophones. C'était là sans doute un fait normal aux yeux des immigrants, qui, dans leur esprit, venaient ici dans une Amérique du Nord anglophone et non pas dans un Québec à majorité francophone. Mais les Francophones, comme nous l'avons déjà signalé, ont une tradition, vieille de plus de deux siècles, de défense de la langue française dans un environnement anglophone; leur survivance culturelle ne s'est pas faite sans lutte et sans sacrifice. Ils ont une vive conscience d'être "un îlot au milieu d'une mer anglophone", selon l'expression courante. Ils ont eu le vif sentiment que, s'ils laissaient se poursuivre l'anglicisation des nouveaux arrivants, ils deviendraient de plus en plus minoritaires dans leur propre pays, jusqu'à l'extinction de leur culture. Ils n'eurent d'autre solution que de requérir des nouveaux immigrants qu'ils reconnaissent qu'en s'établissant au Québec ils choisissaient de vivre dans la seule province canadienne à majorité francophone et d'attendre d'eux qu'ils admettent ce fait en fréquentant l'école française, en apprenant le français, en vivant et en travaillant en français, sans évidemment exclure, comme pour eux-mêmes, l'apprentissage de l'anglais.

**Tensions et espoirs**

Cependant, cette solution ne fut pas sans provoquer des tensions. Beaucoup de Québécois non francophones ont d'abord eu de la difficulté à comprendre comment les Francophones en étaient venus à adopter une telle position. Cela a créé un malheureux malaise entre les Francophones et les autres communautés culturelles qui acceptaient difficilement une législation linguistique qui paraissait attenter à leur liberté. Sans qu'il soit complètement disparu, ce malaise s'est heureusement beaucoup réduit. La notion d'un Québec francophone a été de mieux en mieux comprise et acceptée. Les Francophones québécois entretiennent l'espoir de voir les nouveaux arrivants accepter le fait français du Québec, s'intéresser à la culture québécoise et vouloir y contribuer par un apport original.

D'une manière générale, on peut affirmer des Francophones québécois qu'ils sont loin de refuser l'immigration. Ils sont prêts à la considérer

comme une source potentielle d'enrichissement du Québec, tant au point de vue culturel qu'économique. Cela est amplement illustré par les diverses structures d'accueil qui ont été mises sur pied à l'intention des nouveaux arrivants. Depuis la législation linguistique de 1974 et celle de 1977, les écoles françaises ont développé un réseau de classes d'accueil et de nombreux enseignants se sont intéressés à l'éducation interculturelle. Dans toutes les écoles recevant de jeunes immigrants non francophones, les enseignants se sont efforcés d'aider ces enfants à apprendre le français et à s'intégrer le plus harmonieusement possible aux classes régulières. De même, le Québec gère des COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) qui ont permis à un grand nombre d'immigrants adultes d'apprendre le français. Le Québec s'est d'ailleurs mérité la réputation d'être la province canadienne qui fait le plus pour aider efficacement les immigrants adultes à apprendre une des deux langues officielles du Canada, en l'occurrence le français au Québec.

Il est certain qu'aussi longtemps que leur langue et leur culture ne seront pas acceptées et valorisées par les autochtones et par les nouveaux arrivants au Québec, les Francophones entretiendront des rapports ambivalents avec ceux-ci parce qu'ils les percevront comme un élément de résistance, comme une menace à leur culture. La dynamique des relations entre les Francophones et les autres Québécois n'est donc pas simple, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est conditionnée par des perceptions réciproques qui ont contribué jusqu'ici à les rendre parfois difficiles. Un avenir plus serein dépendra des perceptions plus favorables que, de part et d'autre, on entreprendra de développer.

**Apports à la culture francophone québécoise**

Une des sources de nouveaux espoirs réside sans conteste dans le fait que l'immigration a amené au Québec des hommes et des femmes d'horizons culturels variés. Ceux-ci et leurs enfants enrichissent la vie sociale, politique et intellectuelle québécoise et contribuent ainsi au patrimoine culturel du Québec qu'ils ouvrent sur des mondes nouveaux en lui apportant des visions inédites.

Le milieu d'enseignement collégial et universitaire a tout particulièrement bénéficié de l'apport de nouveaux venus. Le développement très rapide de l'enseignement postsecondaire, au cours des années 1960 et 1970, a exigé le recrutement à l'étranger d'enseignants, de professeurs et de chercheurs. On les trouve aujourd'hui dans les cégeps et

*universités du Québec. Un bon nombre d'entre eux ont contribué non seulement à la qualité de l'enseignement postsecondaire mais aussi à l'élan donné à la recherche dans de nombreux domaines des sciences naturelles et physiques, des mathématiques, des sciences sociales et humaines. L'essor récent des universités francophones québécoises, la place qu'elles se font reconnaître de plus en plus sur la scène internationale de la recherche scientifique sont le fruit — pour une part non négligeable — de la contribution de ces hommes et femmes recrutés à l'étranger et des collaborations établies entre eux et des universitaires et chercheurs francophones du Québec.*

*Il y a peu de temps encore, la vie politique québécoise était illustrée à peu près exclusivement par des noms français et anglais. Depuis quelques années, le paysage change; des hommes et des femmes portant des noms juifs, italiens, grecs et autres participent à la vie politique du Québec. On retrouve ces Québécois et ces Québécoises dans les divers partis et mouvements à caractère politique, y inclus les regroupements nationalistes et souverainistes.*

*La littérature francophone québécoise témoigne tout particulièrement de la richesse de cet apport. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le roman, la poésie, les essais littéraires et philosophiques, la critique ne sont plus le fait des seuls Francophones québécois. Des hommes et des femmes venant de divers pays — francophones et non francophones — ont publié au Québec en langue française. S'inspirant très souvent de leur culture nationale d'origine, évoquant aussi à l'occasion et de diverses manières leur rencontre avec les paysages, les valeurs, les moeurs du Québec, ils ont produit des oeuvres qui sont un apport nouveau et original au patrimoine culturel du Québec. Ils comptent déjà pour près de 15% de l'Association des écrivains québécois et le nombre des ouvrages déjà parus qu'on leur doit — romans, poésie, essais, études littéraires — s'élèvent à plus d'une centaine. Leurs auteurs viennent de divers pays: outre la France, la Belgique et la Suisse, les autres pays représentés sont Haïti, l'Italie, l'Égypte, le Liban, la Roumanie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, l'Irak, l'Allemagne, ainsi que l'Afrique du Nord et plusieurs pays d'Amérique du Sud.*

*Ces apports — et bien d'autres qu'il faudrait reconnaître — sont de vivants témoignages et des modèles de l'objectif de compréhension mutuelle et de rapports positifs entre Francophones québécois et nouveaux venus, auxquels cet ouvrage a voulu être consacré.*

On a tenu à rappeler, dans ce chapitre, que les Francophones québécois ont une longue tradition de contacts avec des non-francophones, et cela, depuis l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France jusqu'à l'arrivée massive des immigrants depuis la Deuxième Guerre mondiale. On découvre qu'au fil de ces rencontres, les Francophones ont généralement manifesté une attitude ouverte et un esprit d'accueil aux autres. On peut en donner bien des exemples, comme nous l'avons fait, autant dans le passé que dans le présent. Il est normal que les immigrants, dans tout pays qui en reçoit un bon nombre comme le Québec, puissent être perçus comme une certaine menace au marché du travail et à la culture. C'est particulièrement en rapport avec cette dernière que des Francophones québécois peuvent exprimer quelque crainte, compte tenu du contexte anglophone nord-américain.

**Conclusion**

Mais au-delà de ces craintes, les Francophones québécois se plaisent à espérer que les nouveaux venus au Québec comprendront de mieux en mieux la culture québécoise, l'accepteront, l'apprécieront et voudront y apporter leur contribution.

# CONCLUSION: POUR UNE FRANCOPHONIE PLURALISTE

*Revenons sur quelques idées-maîtresses énoncées dans les chapitres qui précèdent. Il faut s'habituer désormais à considérer la culture québécoise comme une francophonie de type nord-américain issue de la combinaison de plusieurs apports autour d'une composante principale élaborée au cours des siècles à partir de l'héritage francophone. Au coeur de cette francophonie, une forte identité collective se perpétue qui est le siège du nationalisme québécois. Cette identité est visible par un certain nombre de caractéristiques externes (comportements, institutions, culture matérielle) qui sont spécifiques aux Francophones québécois. Mais elle s'articule surtout autour d'un sentiment d'appartenance, d'une solidarité collective inscrite dans un territoire, une histoire et un projet national. Il en va ainsi dans la plupart des pays que nous connaissons. L'identité nationale américaine, par exemple, c'est bien sûr le hot-dog, le baseball et le cinéma de Hollywood; mais beaucoup plus profondément, c'est le patriotisme, le sentiment de promouvoir des valeurs fondamentales, d'incarner un type de civilisation et le devoir de le défendre. À une échelle plus modeste, il y a quelque chose d'analogue dans l'identité collective québécoise.*

*Cela dit, cette francophonie se veut accueillante à la diversité, ouverte au pluralisme culturel. La population va même jusqu'à se concerter pour la défense des immigrants de toutes conditions. Il est possible de faire mieux sans c'oute et de nombreux groupes et organismes s'y emploient, mais il faut aussi convenir que le Québec apporte une attention soutenue à accueillir ses immigrants correctement (aide à l'hébergement, à l'intégration au marché du travail, allocations de subsistance, etc). Le Québec est également une société où de multiples confessions religieuses coexistent dans une très grande harmonie. Les enseignants et les responsables du système scolaire sont particulièrement soucieux d'inculquer le respect dû aux immigrants. Le gouvernement lui-même contribue financièrement au soutien de la vie culturelle des diverses communautés ethniques (enseignement des langues d'origine, subventions pour la construction ou la réfection de temples...), en plus de maintenir deux réseaux publics d'enseignement, en langue française et en langue anglaise.*

*En principe et dans les faits, la plupart des Québécois rejettent l'assimilation comme modèle d'intégration des immigrants à leur société. Une telle politique serait contraire à la réalité du pluralisme qui a*

maintenant imprégné tous les esprits. À l'autre extrême, le modèle du multiculturalisme ou de la mosaïque ethnique est également rejeté par les Francophones québécois parce qu'ils le trouvent incompatible avec leur projet national et que ce modèle contient un ferment de marginalisation, sinon de désintégration socioculturelle. On se demande même s'il existe vraiment des sociétés fonctionnelles constituées de cette façon.

Au lieu d'accentuer les contraires ou de s'employer inopportunément à supprimer les différences, il paraît plus sage et plus réaliste de viser une intégration modulée qui tient compte des droits acquis (par exemple ceux des Anglo-Québécois) et qui ménage, là où c'est nécessaire, des transitions, des adoucissements, des tolérances. Mais cette intégration dans le pluralisme, il faut le répéter, ne saurait transiger sur certaines conditions fondamentales tenues pour minimales, en vertu desquelles on s'attend à ce que les immigrants, anglophones et allophones: a) fassent l'apprentissage de la langue française; b) se familiarisent avec les réalités francophones québécoises: territoire, institutions et histoire; c) partagent les valeurs fondamentales de la population d'accueil, par exemple: démocratie, liberté, tolérance, civisme et égalité des sexes; d) participent à la vie économique, culturelle et politique; e) respectent et s'approprient les symboles qui sont au coeur de la vie publique québécoise, tels le drapeau ou la fête nationale.

L'histoire récente du Québec a fait la preuve qu'une francophonie nord-américaine était possible et compatible avec les critères de développement et de prospérité des pays occidentaux. En somme, le projet québécois est viable et tous devraient pouvoir trouver une façon de s'y intégrer et d'en retirer quelque profit. À cette fin, il est nécessaire de redéfinir certaines orientations collectives et de modifier de vieux équilibres, ce qui exige des compromis dans tous les segments de la société. Et à cet égard, il est utile de souligner l'évolution survenue chez les Francophones québécois durant les dernières décennies. Ceux-ci se sont entièrement réconciliés avec l'américanité, se sont ouverts au pluralisme ethnique et ont mis à jour leur nationalisme pour l'adapter aux réalités contemporaines. En fait, en accueillant les immigrants en grand nombre, ils ont fait un choix de société et tout indique qu'ils sont disposés à en assumer les responsabilités.

*D'un autre côté, il est important que les immigrants soient bien informés du projet national des Francophones québécois, parce qu'il est la principale constante de leur histoire collective. Il ne s'ensuit évidemment pas que tous doivent y être sensibilisés de la même façon ni au même degré; de toute manière, la réflexion publique se fortifie en se nourrissant de tous les apports et de tous les points de vue. Il est seulement demandé aux Néo-Québécois de s'efforcer de bien comprendre la situation et les espoirs de la francophonie québécoise nord-américaine à laquelle ils sont invités à s'intégrer et à contribuer.*